

Le r'tit monde des

N°5
12-2004



Famille des CRANSAC

CRANSAC

Bulletin interne
des Adhérents
RFC

L'association RFC, rassemblement des familles CRANSAC publie en cette fin d'année 2004, déjà son **cinquième numéro de la gazette**

Son but est toujours de regrouper le maximum de familles CRANSAC et nous comptons sur vous rassembler de nouveaux adhérents

Pour poursuivre les recherches généalogiques

- Pour reconstituer la passé de nos ancêtres et découvrir leur vie autrefois
- Pour se retrouver de manière conviviale et sympathique
- Pour communiquer entre « cousins » qui avant s'ignoraient

Sommaire

Editorial du Président

Avant Propos

Les Noëls d'antan de 1750 à 1950

Le viaduc de Millau, une merveille

Les Ponts du Diable : légendes

Les anciens Ponts sur le Viaur

Les tisserands autrefois: leur vie

Le sacre de Napoléon Empereur il y a 200 ans

Le Rouergue pendant la révolution

Pigüe a 120 ans—Mois Argentin à Rodez

Le canton de Naucelle

La généalogie de la branche de Naucelle –Tauriac

Agriculture commerciale en Rouergue au XII siècle

Le chataîgnier « arbre à pain »

Les marchés au XII siècle

Ode à la généalogie

Divers sur la famille

*L'association crée en mai 2002
compte plus de **120 membres**,
espérant faire progresser ce
chiffre en 2005*

Faites adhérer vos cousins, proches, enfants, massivement

Et n'oubliez pas de répondre en Janvier pour l'Assemblée générale, et régler la cotisation 2005 + 2004 pour certains, Après un certain temps on oublie, bien involontairement

Editorial du Président

Noël est déjà passé. Que le temps passe vite !!!

Cette période de fin d'année, appelée trêve des confiseurs, représente souvent l'occasion de retrouvailles familiales pour tous ceux que la vie éloigne.

Dans ce monde si agité, Noël permet un temps d'arrêt et l'occasion d'un immense espoir de paix entre les hommes, entre générations, entre les ETATS.

Si les rigueurs du climat ne sont plus celles que connurent nos ancêtres, les longues soirées d'hiver entre Noël et le Jour de l'AN demeurent des moments propices et privilégiés d'échange, entre les couples, entre les parents et leurs enfants, l'occasion pour les plus âgés d'entre nous de témoigner de la richesse d'un passé et la sagesse de l'expérience, enfin entre cousins de resserrer les liens et découvrir ce magnifique patrimoine commun que représente la vie d'une famille.

Que Noël soit aussi le temps de la réflexion, du sens que nous entendons donner à notre vie car en dépit des difficultés quotidiennes, le bonheur existe pour tous ceux qui veulent bien s'en donner les moyens.

L'An 2005, verra notre grande famille rassemblée pour notre Assemblée Générale (tous les 2 ans) au château Cransac près de Fronton à 20 kilomètres de Toulouse si vous le souhaitez. La date est fixée, à l'automne le 30 Octobre, comme en 2001.

Nous souhaitons une importante participation de tous les adhérents, et également de tous ceux qui étaient à Lédergues et qui ne nous ont pas encore rejoint à l'association.

Nous sommes en discussions avec les propriétaires des lieux, qui sont à la recherche de traiteurs, si c'est votre souhait, à l'automne, nous nous reverrons.

Merci de répondre au petit questionnaire sur votre participation

Que 2005 vous apporte beaucoup de joie, d'épanouissement et bien sûr la santé et la prospérité.

Bonne Année 2005

Jacques CRANSAC
Chevalier de la Légion d'Honneur

Avant propos

Nous voici à l'aube de 2005, voici le moment venu de souhaiter à tous nos adhérents des familles CRANSAC, « tous cousins » proches ou éloignés, nos **meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout la santé**, qui quand on ne l'a pas nous rend la vie parfois bien difficile, et nous fait radicalement changer notre vision des choses.

Pour Thérèse de Léojac, René de Toulouse, et moi même (et peut être d'autres auprès desquels je m'excuse ne l'ayant pas su), 2004 aura été une année de combat de lutte contre la maladie avec les souffrances qu'elles génère. Je pense aussi à Gilles handicapé par une « maladie sans traitement », et qui a du subir de très nombreuses opérations, et à Muriel qui a 34 ans en attente d'une greffe de rein...

Heureusement la médecine a beaucoup progressé (je suis en train de constituer un dossier pour la prochaine gazette), et autant Thérèse à Toulouse Purpan, que moi à Montpellier avons été pris en charge par des équipes médicales « au top ». Nous devons remercier cette médecine Française, que tout le monde nous envie et qu'il faut s'attacher à maintenir et faire encore progresser, en conservant une recherche de pointe, parfois malheureusement un peu délaissée, pour de sombres raisons de crédits budgétaires, ce qui est une très lourde erreur pour le long terme.

Merci à tous ceux qui m'ont soutenu, qu'ils soient cousins, voisins, amis, collègues de travail, en me rendant visite, en me téléphonant, en écrivant. Cela reconforte vraiment dans les moments difficiles, et apporte un soutien moral très appréciable. Cela permet aussi de faire le tri de ses vrais amis, et de se recentrer uniquement sur ce qui est important, laissant de côté les « pacotilles »

Je sais que certains pensent aussi à vous, mais n'osent pas en parler. Le cancer reste encore un sujet tabou, mais j'encourage ces derniers à en parler, à soutenir leurs proches (famille ou autres), cela fait vraiment chaud au cœur à des moments où l'on en a bien besoin.

Je ne parlerai pas des « tout petits », heureusement rares qui s'attacheraient plutôt à vous calomnier, à vous dénigrer, avec pour conséquence de vous enfoncer un peu plus. Ce sont des attitudes humainement inqualifiables et minables.

Le combat contre la maladie peut vous rendre plus fort, si on a la volonté, au lieu de tomber dans la déprime, cela augmente le facteur de guérison. Mais il faut oublier stress, énervements inutiles, résister (combattre la maladie, c'est rentrer en résistance): Dans tous les domaines, santé, famille, travail, loisirs, il faut **positiver au maximum, pour que la vie soit belle**.

Mais on peut être inquiet quand on voit certaines évolutions de notre société, les violences sociales et familiales, la judiciarisation, arrêtons de râler pour rien, profitons de la vie en bonne santé, partageons avec nos proches, amis et collègues, de bons moments conviviaux.

Lors de discussions ou relations avec des cousins, il apparaît que un certain nombre de CRANSAC ont eu par le passé un cancer du colon. Comme pour le cancer du sein, il y a des prédispositions héréditaires. Si un de vos ancêtres directs a été touché, faites un dépistage, parlez en à votre médecin.

La gazette change de forme

Pour des raisons pratiques, et pour mieux conserver les différents numéros, plutôt que d'avoir des « dossiers volants ». Nous avons du investir dans un photocopieur d'occasion, quasi neuf, pour réaliser plus de 7000 photocopies par an (840 €). Merci de m'écrire pour donner votre avis.

La cotisation minimale de 10€ sert à maintenir ce lien au moins 2 fois par an, en dehors des A.G., tous les 2 ans et dues à la dispersion sur tout le territoire et hors frontières des CRANSAC.

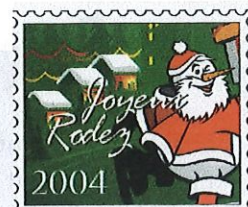
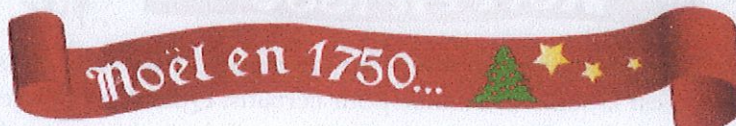
Nous souhaitons augmenter le nombre des adhérents, parlez en à vos cousins proches. Nous voudrions souligner les initiatives très positives de quelques uns (à développer), qui ont payé la cotisation pour leur **conjoint, pour leur fils ou petit fils, et pour 10€ de plus**, cela permet aux jeunes qui ne s'attachent pas à la généalogie, et c'est normal, de savoir d'où viennent leurs ancêtres et comment ils ont vécu.

Nous souhaiterions recevoir un peu plus de réponses pour compléter les « manques d'information » généalogiques que nous avons entre 1900 et aujourd'hui. Même si les infos sont incomplètes, donnez nous celles que vous avez. Ecrivez nous pour signaler les faits dont vous avez entendu parler pour vos ancêtres. **Chacun de vous peut également écrire un article dans la gazette**.

Bonne lecture de la gazette, nous ne pouvions pas faire l'impasse sur 2 événements, le Viaduc de Millau, événement du siècle en Aveyron hyper-médiatisé, les ponts, en particulier ceux du Viaur, ont toujours eu une importance stratégique en Aveyron.

Et le couronnement de l'Empereur Napoléon 1^{er}, aussi hyper-médiatisé à l'époque, le 2 Décembre 1804, ce jour le 2-12 étant assez « noir » pour moi dans le domaine de la santé

Encore une fois bonne année 2005, et bonne santé surtout



La bûche de Noël est en bois

La tombée de la nuit (les jours sont les plus courts) donne le signal de la veillée de Noël, temps d'attente de la messe de minuit. C'est à cette heure là qu'on allume la fameuse bûche de Noël, qui n'est pas alors un gâteau (le chocolat et le sucre n'existant pas), mais le plus gros morceau de bois du bûcher destiné à brûler au moins trois jours.

Ce rite va se poursuivre jusqu'au début du 20^{ème} siècle dans toutes les régions de France.

On appelle cette bûche, capsau en Aquitaine, bocque dans les Ardennes, terfoux dans le Berry, kersblock en Flandre, tronche en Franche Comté, soca de Nadal en Languedoc, cosse nadalle en Limousin, chuquet en Normandie, cosse de Nô en Poitou, cacho fio en Provence, cachefioc en Roussillon, tréfeu en Touraine, voyez la variété des appellations en patois local.

Le sapin de Noël n'existe qu'en Alsace.

Le sapin de Noël n'existe qu'en Alsace, mais cet « arbre de Paradis » y a un tel succès que les forestiers doivent parcourir les forêts et les surveiller le mois qui précède Noël pour éviter abattages abusifs et pillage.

Depuis plus d'un siècle (1605), les alsaciens ont pris l'habitude de décorer les sapins dans leurs maisons : roses de papier, hosties colorées, noix peintes et surtout pommes rouges....

Vers 1750 on commence à y ajouter quelques petits présents, comme les gâteaux secs en forme d'étoiles, d'anges, ou de coeurs (au miel)..... et à grignoter tout au long de la fête

La crèche vient d'entrer dans les maisons

On les appelle alors « chapelles » ces petites crèches familiales qui commencent à apparaître dans les maisons. Les familles les plus riches ont de petits personnages en verre ou porcelaine, souvent protégés par une vitrine. Les foyers les plus modestes réalisent les personnages en mie de pain. Les santons en argile ne seront inventés que quelques décennies plus tard, en Provence.

La veillée de Noël, temps d'attente dans la joie

Elle se vit en famille ou entre voisins, avec des jeux, des chants et un repas frugal. Le repas de fête aura lieu après la messe où le lendemain, repas pris en commun et dans la joie : broches, pains de Noël, crêpes, galettes.... Les chants de Noël connaissent un essor considérable à travers des recueils appelés Bibles de Noël, apportés par des colporteurs et ceux qui savent lire chantent aux autres qui les mémorisent. On allume 3 bougies durant la veillée, une pour les morts, une pour les vivants, une pour ceux à naître, dit-on dans certaines régions, tandis qu'on évoque à travers elle la Trinité, dans d'autres, dans un pays très catholique.

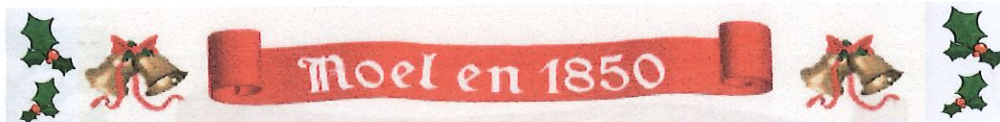
Enfin on donne double ration de fourrage au bétail qui aurait, selon la légende, le don de parole cette nuit-là.

La messe de minuit est une fête pour tous

Quand l'heure de la messe de minuit arrive, toutes les familles se mettent en route à travers les chemins, les champs, les bois pour gagner l'église. Chacun porte une torche pour s'éclairer bien sûr, mais aussi parce que Noël est la fête de la lumière donnée par Dieu au monde. Ce sont des centaines de petites lueurs qui progressent dans la nuit, rythmées par les chants. Personne ne manque, même ceux qui vont rarement à la messe. Les musiciens et les bergers sont aux premières places, les animaux y ont aussi parfois leurs entrées, comme au Moyen âge, moutons, petits ânes, oiseaux que l'on libère dans l'église.

Et les cadeaux?

Les enfants passent de maison en maison quêter la veille de Noël, ou le jour des Rois selon la région. Ils chantent devant chaque maison et reçoivent en échange de menus cadeaux, gâteaux, fruits secs... Les pauvres et les domestiques quêtent aussi. Ce n'est qu'un siècle plus tard qu'on dissociera les cadeaux de Noël, plus spécifiquement destinés aux enfants, de ceux qu'on offre aux autres et qu'on appellera étrennes.



La messe de minuit reste le point d'orgue de toute la période de Noël. Cette messe de la nuit, même si elle n'a pas lieu partout à minuit, est la seule de l'année pour certains. Quand les cloches se mettent à sonner à toute volée pour l'annoncer, chaque famille part, une lampe à la main, pour aller à l'église pour la cérémonie la plus joyeuse de l'année.

Pas encore de réveillon , ni de Père Noël

Le réveillon n'existe encore pas, et ne sera défini par Littré comme « un repas extraordinaire qu'on fait au milieu de la nuit de Noël, qu'en 1869. Même dans les familles les plus aisées et bourgeoises, le repas qui suit la messe de minuit reste modeste, les domestiques ayant congé ce soir-là pour passer en famille le soir de Noël.

L'habitude est désormais prise de faire des cadeaux aux enfants., et dans de nombreuses régions, c'est ce soir là qu'on les leur apporte. Pour que la surprise soit à l'image de la naissance du Christ, les donateurs restent anonymes. Même si le père Noël en habit rouge et barbe blanche n'est pas encore inventé, de nombreuses fables cachent aux enfants l'origine des présents. En Alsace c'est le Christkind, qui passe faire la distribution ou accrocher quelques présents aux branches du sapin., en Franche Comté, c'est une sorte de mère Noël, tante « Arie », En Auvergne c'est le père Janvier, où le Bonhomme un peu plus tard. Ailleurs c'est la bûche de Noël qui « pisse », « pond » ou dégorge ses cadeaux qui restent très modestes : fruits d'hiver, noix, noisettes, amandes, pommes rouges gâteaux.

Les jouets sont très rares réservés aux plus aisés. En 1850 les rares poupées sont en chiffon, en paille, en bois tourné, ou en papier mâché., et sont difficiles à manipuler. On trouve quelques soldats en plomb, et des chevaux à bascule en bois., mais ils sont très chers et exceptionnels, et l'enfant n'a pas intérêt à les casser

Quel repas à Noël ?

Le repas de fête a lieu le 25 décembre à midi. Souvent avec du porc, en décembre on tue le cochon. Boudins, saucisses, crépinettes, jambon frais rôti, charcuteries diverses.

Dans d'autres régions il y a du poisson, ou du gibier (oiseaux)



J'allais atteindre mes deux ans. **Qui a un manteau rouge et la barbe blanche?** Le Père Noël, bien sûr. Chaque enfant aujourd'hui peut le décrire aussi bien qu'il le connaissait, tant on le voit partout, mais on ne le voyait pas à l'époque, en 1950, pas de télévisions, peu de journaux, pas de grands magasins. C'est vraiment après la seconde guerre mondiale qu'il s'implante en France, venant du Nouveau monde et des Américains lors du débarquement, et il porte en Amérique le nom de Saint Nicolas. Le père Noël doit aussi son succès à un chanteur Corse, Tino Rossi, pour qui la chanson a représenté un véritable comte de Noël «financier». Se répandent alors sur les radios, les images de ce vieux bonhomme avec sa hotte de pleine de jouets par milliers, destinés aux enfants sages bien sûr. Et le compositeur de l'hymne national du père Noël, s'appelle..... Martinet comme l'outil du père Fouettard. Mais les cadeaux sont rares en particulier pour les familles modestes.

Le commercial, prend le pas sur le religieux, le sapin se généralise,

Pour y déposer ses chaussures, alors qu'elles étaient déposées auparavant au pied de la cheminée, car c'est sûr, c'est bien par là que le père Noël arrivait.(toujours d'après Tino Rossi) et les parents.

La messe de minuit est toujours là, dans les églises qui présentent de superbes crèches.

Peu à peu et jusqu'aux années 2000, on assistera à un déclin de la pratique religieuse, à l'expansion du commercial dans la fête, à l'apparition des sapins chargés de guirlandes multicolores, et à la multiplication des cadeaux et jouets, biens emballés dans des papiers superbes, avec rubans de couleur. C'est aussi l'apparition de réveillons fastueux au milieu de la nuit. Des menus de plus en plus exotiques dans nos régions jusqu'alors inconnus, fruits de mer, ananas, letchis...

Quand aux jouets, si les ours en peluche, existaient depuis 1906, ils se sont développés dans les années 1950-1960, de même pour les poupées et baigneurs apparus en 1900

Aujourd'hui, c'est les jouets électroniques qui sont à la mode et Noël est devenu surtout la **fête des enfants.**

Le VIADUC de MILLAU - PONT de TOUS les RECORDS

Vous, cousins Cransac de l'Aveyron en particulier mais aussi de toute la France, aurez abondamment entendu parler dans tous les médias, télévision, presse, radios de cet événement majeur en matière de construction, de ce début du 21^{ème} siècle. Aussi il était impossible de faire l'impasse sur cet événement qui a coup sûr marquera l'histoire de l'Aveyron, de la France, et même de l'Europe. Ainsi on pourra rejoindre (enfin presque, quand les travaux de Lodève et Pézenas seront terminés) Stockolm à Gibraltar, par autoroute, sans aucun feu rouge. Ainsi comme titre Midilibre, **une aventure s'achève (Le Viaduc), une route s'ouvre.**

Cet événement est le plus important pour notre département depuis le Viaduc du Viaur, fin 19^{ème} siècle, reliant alors seulement Aveyron et Tarn, et dont nous avons relaté l'épopée, lors de notre dernière Assemblée générale.

Mais tout en fait oppose ces ponts, la dimension (de 460 mètres on passe à 2460 mètres, de 116m de haut on passe à 343 mètres. Mais surtout l'évolution technologique en un peu plus d'un siècle est fabuleuse: On est passé de calculs tous réalisés à la main, de travaux faits à main d'homme quasiment sans aucun matériel, à un monstre de technologie ou la maîtrise d'ouvrage est en grande partie due aux ordinateurs et même au satellite et a du matériel hors du commun.

Autant en profiter pour parler pour parler des ponts à tous les âges, Le premier pont construit en Aveyron pour franchir le Tarn fût bâti à Millau, il y a 2200 ans, des Ponts du Viaur, et des Ponts du diable.

Avant de rédiger cet article, j'ai eu le privilège le 10-12-2004, de franchir le Viaduc de Millau à pied, et d'y rester 3 heures durant sous un soleil radieux, avec du brouillard en Vallée atteignant pratiquement le tablier. Une impression fantastique de flotter au dessus des nuages, d'être en suspension au dessus de la terre de planer.... J'étais là, grâce à M. Bernard,(merci) directeur technique à l'équipement, quasiment seul sur le viaduc, avec un ami de la Magnéto et une dizaine d'ouvriers terminant quelques finitions.

Et le Samedi 18-décembre, j'ai le bonheur avec la « Magnéto du Rouergue » de franchir ce pont, avec nos vieilles voitures, pour ce qui me concerne j'étais passager d'une Renault Caravelle, autre moment très intense. La mairie de Millau avait organisé un grand rassemblement parc de la Victoire regroupant 200 « vieilles voitures », le club Panhard, des motos Harley Davidson et Goldwin, de camions Américains, un défilé nocturne dans Millau illuminé, une journée inoubliable.

J'aurais certainement l'occasion, de traverser des centaines de fois le viaduc, jamais je ne pourrai le voir comme ces 2 jours, et comme vous le verrez quand vous y passerez dans le flot de véhicules et à vitesse rapide. Une alarme se déclenche pour toute vitesse inférieure à 60 KM/heure.

Mais lors de notre prochaine Assemblée générale, j'amènerai un CD de photos inédites et un DVD vidéo, aussi inédit. Place à la description de cet ouvrage.

13 années d'études – 3 ans de chantier

Sur les études je passerai rapidement, tant les solutions diverses, « hautes », « basses », Ouest et Est de Millau, et même tunnel ont été abordées, études géologiques également sur ces sols parfois très pierreux, parfois argileux. En 1993, 17 bureaux d'études et 38 architectes étaient candidats aux premières études de faisabilité. De nombreux débats politiques sur le financement ont eu lieu. Et en 1999, c'est Jean Claude Gayssot, alors ministre PCF de l'équipement qui devant le coût et la problématique décide de **la concession totale**. Malgré l'avis contraire des «anti-péage» nombreux, mais avec le même avis pour Jacques Godfrain maire de Millau, l'objectif commun étant de réaliser le viaduc au plus tôt. Il y a eu beaucoup de controverses avant d'attaquer ce chantier.

L'appel d'offres international est emporté par le groupe EIFFAGE, qui signe un contrat de concession de 78 ans avec l'Etat, le 10-10-2001, et la première pierre est posée le 14-12-2001, un jour de froid de canard, 3 ans jour pour jour avant l'inauguration. EIFFAGE va exploiter le viaduc pendant 75 ans et le Viaduc sera propriété de l'Etat en 2080.

Fini les pré-études qui ont coûté 60 millions de francs, 10 millions d'€uros (source: mairie d'Aguessac). Un budget prévisionnel de 320 millions d'€uros, entièrement financé par EIFFAGE, dont la trésorerie est justement de ce niveau. Le rendement espéré est de 15% par an, Ce qui apparaît un bon placement à long terme pour 75 ans.

L'architecte anglais qui a signé le projet s'appelle Norman Foster, mais il n'a été vu qu'une seule fois sur le chantier du Viaduc. Les 2 principaux concepteurs sont français : Michel Virlojeux

pour l'ensemble déjà concepteur du pont de Normandie et du pont de l'île de Ré, et Marc Buonomo pour la partie métallique.

Une merveille de technologie purement française.

La construction des Sept piles.

C'est la première phase : les piles les plus hautes se situent de part et d'autre du Tarn, 245 mètres pour la P2, 221 mètres pour la P3. Les piles les moins hautes sont aux extrémités, 94,5m pour la P1, 77,5m pour la P7.

Une centrale à béton a été construite pour fournir les 85 000m³ de béton nécessaires.

Les fondations constituent le point de départ, imposantes. Quatre «puits marocains» de 4-5 mètres et profonds de 12 à 18 mètres ont été creusés, ferrailés dans une semelle de béton de 6 mètres coulée au dessous.

L'érection des piles se fait par des levées successives, de 4 en 4 mètres, et 200 m³ de béton à chaque fois et de 30 à 60 tonnes de ferraille, avec des coffrages extérieurs «autogrimpants» via des rails et vérins, les coffrages intérieurs sont réalisés grâce à la grue. 62 levées auront été nécessaires pour la pile P2 la plus haute.

Toutes les piles sont bâties simultanément, chacune a son équipe d'ouvriers, des «coffreurs», sa grue, des grues POTAIN télescopiques hors normes. Chaque pile est «équipée» d'un ascenseur. 18 grutiers, techniciens hors pair, travaillant avec une précision chirurgicale, se sont relayés dans leur engin au dessus du vide, mais équipé de système vidéo, d'une salle de repos, et de cabinet de toilettes et frigo. Deux équipes travaillent par pile de 7 à 14 heures et de 14 heures à 21 heures.

En novembre 2003 la pile P3 est la dernière achevée à 221 m. Une petite fête est organisée et un tube de cuivre est inséré dans le béton, contenant le nom des 537 personnels et une pièce de 1€ à l'effigie du viaduc et du beffroi de Millau.

Les piles renferment 14 000 tonnes de ferraille, 150 tonnes pour les puits marocains, et 300 tonnes dans les semelles.

Le Tablier.

Les études avaient démontré la pertinence d'un tablier métallique plutôt que béton qui aurait pesé 130 000 tonnes (contre 36 000). C'est ce qui lui donne cet aspect de légèreté, ses formes élancées et aériennes, un tablier tout en finesse, tout en poutres.

Les 173 caissons centraux de 17 mètres de long et de 4,20 mètres d'épaisseur, pesant 60 tonnes chacun, ont été fabriqués à Fos sur mer près de Marseille. 460 000 heures de travail pour les réaliser. Ils vont constituer le milieu du pont. Sur le côté les panneaux sont fabriqués à Lauterbourg (Bas Rhin).

Pour acheminer le tout, 1250 convois exceptionnels ont été nécessaires, Lauterbourg est à 1150 kilomètres de Millau, à peu près comme Séville.

Sur le site de Millau, le mécano a consisté à assembler les pièces et les peindre : 540 000 heures de travail par tous les temps. Les opérations de soudure de tels éléments, c'est vraiment impressionnant. 120 soudeurs se sont relayés. 30 000 litres de peinture ont été utilisés.

Les lançages

Dès février 2003, un premier morceau de tablier est prêt à s'avancer vers les piles sur la culée Sud. Pour réduire la distance entre piles des piliers appelés « palées » provisoires rouges ont été intercalés.

Et ce sont de puissants **translateurs équipés de vérins, pilotés par ordinateur** (avec contrôle permanent des hauteurs et de la direction, qui font avancer la masse d'acier du pont de 60 centimètres à chaque fois à la vitesse de 6 à 8 mètres par heure. L'avant bec rouge fixé au bout du tablier sert de repère, et ce sont les haubans provisoires qui assurent l'équilibre de la masse d'acier(P2-P3), qui avance en palées successives de 171 mètres chacune., dessinant peu à peu la silhouette du viaduc. Impressionnant quand on voit les photos réalisées pendant ces opérations, et qu'on voyait les bordures gondolées, on pouvait se demander s'il n'y avait pas erreur de calcul. Mais non !!!

Le 28 mai 2004 s'opère le 18^{ème} et dernier lançage 250 mètres au dessus du Tarn.

Les 1700 mètres lancés depuis le tablier Sud, se rapprochent des 700 mètres lancés depuis le tablier Nord. Suspense, mais y en a t'il vraiment un, tant les calculs, les ordinateurs et le guidage satellite ont été précis. Les équipes des 2 côtés se saluent à quelques mètres, puis quelques centimètres. Ouf, les calculs étaient bons et la jonction se fait pile. Une bouteille de champagne explose à la jonction, avec seulement 5 centimètres de décalage en hauteur entre les 2 faces.

Le premier ministre, arrive de manière imprévue pour fêter l'événement.

Et avant le clavage définitif du pont, seulement 26 millimètres séparaient pendant 10 jours les 2 parties.

Pylônes et haubans

Il faut mettre en place maintenant les pylônes définitifs, 700 tonnes d'acier, de 87 mètres de haut, comme la cathédrale de Rodez, à la couronne de la Vierge tout en haut.

C'est une grue spéciale énorme et très puissante qui va assurer la tâche. On commence à monter un pylône à 5 heures du matin pour terminer à 13 heures. Et il y a 7 pylônes au total, un par pile.

Il reste à installer définitivement les 154 haubans (2x11, soit 22 par pylône).

Les premiers avaient été installés sur les P2 et P3 pour assurer les phases de lancement du tablier.

Les 130 autres ont été installés entre mi juin et fin août 2004.

Chaque hauban est composé d'une gaine polyéthylène blanche qui enserre entre 55 et 91 câbles d'acier torsadés et ultra résistants (testés avec des tensions énormes, pour résister à des vents supérieurs à 250 km/heures), et appelés torons. Chaque toron est lui même composé de 7 fils d'acier, 1 central lisse et 6 fils torsadés autour. Ils sont galvanisés et enrobés de cire pétrolière.

Le tout mis sous tension et contrôlé, assure la rigidité du viaduc.

Quand on arrive en bout du viaduc, cela fait penser aux mâts et aux voiles de 7 bateaux géants, voguant sur une mer très plate, en l'occurrence le bitume recouvrant le tablier. En comme dans un bateau monocoque, c'est la partie en dessous la quille ou la pile pour le viaduc qui permet de rester au dessus de la ligne de flottaison. **Le viaduc ressemble a une goélette à 7 mâts, flottant sur le Tarn**

Le Bitume spécial viaduc, autre innovation

Sa conception a demandé 2 ans d'études par une filiale d'EFFIAGE, APPIA.

C'est très complexe sur une surface métallique qui s'oxyde et glisse. Tout d'abord le grenailage, éliminer la rouille et apporter de la rugosité au tablier. Des billes d'acier de 1 millimètre de diamètre ont été projetées à haute pression, au total 150 tonnes. Puis a été déposée une feuille bitumineuse de 4 millimètres thermosoudée à 400°C sur les 65 000 m² du tablier. Puis c'est l'enrobé composé de gravillons, cailloux et sable liés par le bitume, mélange d'hydrocarbures et de dérivés sulfurés, azotés et oxygénés. Les cailloux sont aveyronnais provenant de la carrière d'Arvieu

L'objectif était d'obtenir une matière légère résistante au roulement, et d'excellente étanchéité.

15 différents types d'enrobé ont été testés, soumis à toutes les tortures climatiques et de pression.

Cet enrobé a un nom barbare, il a été étalé à une température de 170°C, par 2 énormes machines les bien nommés «TITAN» de capacité 380 tonnes à l'heure. 10 000 tonnes sur 7 centimètres d'épaisseur ont été déposées, bien lisses, sans joints, un véritable billard noir.

Pour terminer le viaduc est ceinturé d'une corniche extérieure de 2,30 mètres de large, de glissières acier et écrans brise vent, hauts de 3 mètres, qui réduisent de 50% la vitesse du vent qui souffle sur les causses environnants.

Un viaduc sous surveillance

C'est le pont le plus instrumenté de France, 230 appareils de mesure. 150 capteurs de température, 4 capteurs de joints de chaussée, 4 inclinomètres, 52 extensomètres (mesurant l'effort des piles en cas de tempête), 3 capteurs d'hygrométrie, 12 accéléromètres (mesurant les vibrations), 3 anémomètres (vent), vidéo surveillance permanente...

ET 6 kilomètres de fibres optiques

Ce court résumé marque les principales étapes d'un ouvrage prévu pour durer au moins 120 ans, à peu près l'âge de la tour Eiffel du viaduc Garabit et du Viaur. Et tous ces monuments d'acier sont toujours en bon état, malgré des aciers moins étudiés et performants.

Cet ouvrage d'art est bourré d'innovations technologiques, d'une esthétique rare et qui comptera dans la grande histoire de l'Aveyron réalisé entièrement par un groupe français EIFFAGE, et que tout le monde nous envie.

Les chiffres du viaduc

2460 mètres de long-record pour un pont acier

245 mètre haut pile P2, record mondial

343 mètres hauteur totale, 20 mètres de plus que la tour Eiffel.

Pylônes de 87 m et 700 tonnes et 154 haubans

85 000 m³ de béton, 205 000 tonnes

36 000 t d'acier pour le tablier (6 fois la Tour Eiffel)

10 000 tonnes d'enrobé spécial

3 ans de construction, 3000 employés se sont relayés

250 coffreurs, 120 soudeurs, 90 ouvriers pour l'enrobé

Coût estimé 394 millions d'euros (1/7 du coût de l'axe Clermont Béziers de 2, 2 milliards d'euros)

Poids total : 290 000 T (36 fois la Tour Eiffel)

Aucun incident ou accident humain n'est à déplorer . Ce n'est pas le cas d'autres et nombreux ouvrages d'envergure : Viaduc du Viaur en fin du 19^{ème} siècle, Pont de Québec au début du 20^{ème} siècle a vu sa construction émaillée d'accidents tragiques : 75 morts le 29 août 1907, et il s'agit pour ces ponts de pont métalliques. Mais d'après Marc Buonomo, ce pont n'existerait pas sans l'informatique et tout a été calculé de manière très précise.

Avant l'ouverture du viaduc à la circulation, le 17-11-2004, la solidité du viaduc a été testée.

28 camions de l'entreprise Braley de Bezannes près de Rodez, chargés de gravats un convoi de 960 tonnes s'est placé et a circulé a des points stratégiques du viaduc ; au centre, a la verticale des piles ou d'un seul côté du tablier. Les instruments mesuraient alors tout, quatre jours de test, pas de problème.

Un peu plus tard l'entreprise Braley est revenue, avec un convoi exceptionnel et interminable composé de je ne sais combien de remorques, et mesurant 325 mètres de long, a circulé sur le viaduc, cela figurera au livre Guinness des records

Et maintenant la voie du Sud et de la Méditerranée est ouverte, à tous les Aveyronnais, Français, Européens. Le champ de nos horizons pourra s'ouvrir plus largement entre Europe du Nord et du Sud.

Fini le bouchon à Aguessac et Millau. Passé Séverac le Château, c'est l'enchaînement de 3 viaducs qui permettront de franchir les reliefs tourmentés de l'Aveyron, en plus de celui de Millau, Verrières 700 mètres de long, et 140 mètres de long, dont j'ai aussi filmé la construction, et franchi également il y a 18 mois avec la Magnéto du Rouergue. Ce pont est aussi très spectaculaire, tout en rondeur. On traversera aussi le viaduc des Garrigues de 300 mètres de long et 60 mètres de haut.

Il faudra payer un droit de péage 4,9 € en hiver, 6,5€ en été. Regardez le bien ce péage, un seul pour les voies montantes et descendantes, avec 16 voies en tout, et un toit composé d'éléments de 60 tonnes de béton chacun. Mais on gagnera du temps, du kilométrage et carburant, sans compter, les risques de PV dans la traversée de Saint Germain et les risques d'accident dans la côte de Millau. Mais ce n'est pas la première fois qu'il y a un concession et péage à Millau. J'ai lu (avec aide) aux archives un acte notarié de baillage du pont Lerouge. C'était un privé qui faisait payer une taxe lors des passages d'animaux, charrettes accompagnés de leur propriétaires et qui allaient faire du commerce à Millau. Et vous pourrez constater que beaucoup de ponts sur le Viaur étaient à péage, le plus ancien répertorié à Lagépie en 1260 !!!!

Et au jour de l'inauguration par Jacques Chirac, président de la république remerciant les ouvriers d'EIFFAGE présents, et se félicitant des capacités de la France en matière de technologie, **on n'entend plus personne, ni aucun groupe contester le Viaduc**, ce qui est extrêmement rare, tant à notre époque dès qu'une construction importante se réalise les comités de défense fleurissent (exemple éoliennes...), signe que ce viaduc est bien intégré, bien réalisé, et bien utile.

En plus du désenclavement routier, et de l'œuvre d'art que constitue ce pont, le Viaduc de Millau sera il à l'avenir un PONT D'OR pour l'économie Aveyronnaise. A suivre.

Les PONTS DU DIABLE

La patrouille de France survolant le Viaduc le jour de l'inauguration a paraît il chassé le diable bien loin du Viaduc.

Une croyance ancienne indiquait que le premier à franchir un pont meurt dans l'année. Qui a franchi le Viaduc du Viaur le premier, Très certainement un des membres du personnel d'Eiffage, ou si c'est après inauguration, est ce le chauffeur de la première voiture qui a franchi le péage et le viaduc le 16 décembre, il lui restera peu de temps avant la fin de l'année. Mais il ne s'agit que de croyances. Peut être trouverons nous un éclairage dans les ponts du Rouergue et du Quercy.

Une légende existe sur le pont Valentré à Cahors qui date du 14^{ème} siècle et dont la première pierre fût posée en 1308 et qui fût achevé 70 ans plus tard. Cela fait long pour ce pont composé de 6 arches gothiques et de 3 tours carrées majestueuses ; c'est un monument incontournable à Cahors., et vu son âge un des ponts les mieux conservés d'Europe. En Aveyron et pratiquement de la même époque on a les ponts gothiques d'Entaygues et d'Estaing.

La légende est la suivante : On raconte que l'architecte peinant pour finir son pont fit un pacte avec le diable. En échange de son âme il obtiendrait de Satan son concours le plus absolu. Une seule chose pouvait rompre ce pacte : si le diable ne faisait pas ce qui était convenu.

Grâce au diable à la manœuvre, le pont monta rapidement sur ses 7 piles (tiens comme à Millau, mais sans grue, ni aucune technologie).

L'architecte confie alors à son diabolique associé, un crible percé de trous. Avec cet appareil, 2000 fois le diable courut à la rivière pour puiser l'eau nécessaire aux maçons, mais il ne ramena jamais la moindre goutte d'eau. Dépit le diable décida de se venger et jamais l'architecte ne pût terminer la tour du milieu.

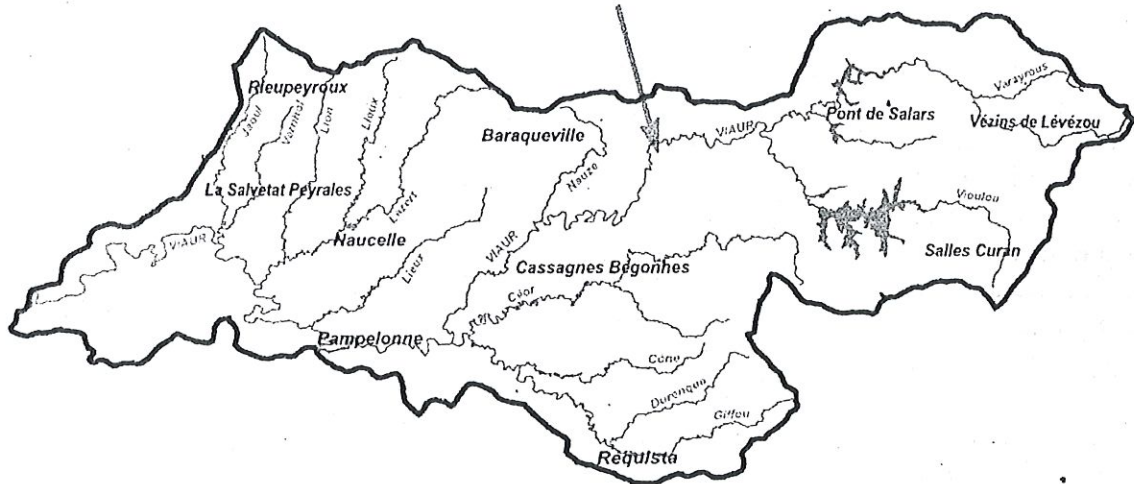
Depuis la restauration du pont en 1879, un petit diable a été sculpté visible à l'angle supérieur de la tour du milieu.

La liste des villes possédant un pont du diable est bien fournie, en particulier dans la région. Dans l'Hérault, Saint Jean de Fos, Villemagne et Aniane sur la route qui mène à Saint Guilhem le désert, Céret dans les Pyrénées orientales, et enfin le Pont de Bonnecombe sur le Viaur dont nous allons parler et bien d'autres en France..

Ponts du Viaur

Le bassin versant du Viaur

Vous êtes ici



Pont de Bonnecombe

En traversant le Viaur sur le pont du Diable, le voyageur, pèlerin atteint la rive gauche et atteint l'abbaye côté de la haute tour carrée saint Bernard(XIV), sur laquelle apparaissent les armoiries de l'abbaye. Elle est surmontée d'une croix impressionnante par sa taille. La grande porte donne accès à l'ancienne abbaye constituée d'un ensemble de bâtiments restaurés, d'un cloître d'une église, de jardins de prés pour vaches et troupeaux (qui nourrissaient les moines autrefois), et de bois, châtaigniers pour l'alimentation et pour se chauffer.

Au milieu du 12^{ème} siècle les ferveurs religieuses se développent, les cénobites viennent s'installer à Bonnecombe. Leur but : se détacher du monde extérieur, et mener une vie faite d'abnégation et de sacrifices. La fondation monastique bénéficie de nombreuses donations, ainsi que de la protection de l'évêque de Rodez. Ce lieu devient un monastère cistercien en 1167. L'abbaye fût fermée pendant la révolution en 1792, et ses propriétés vendues comme bien nationaux.

En 1876 l'évêque de Rodez racheta les biens à la société des mines de Carmaux. De 1876 à nos jours, plusieurs communautés religieuses reprennent les lieux : cisterciens, trappistes, moines orthodoxes (1965). Bonnecombe fût un centre de réinsertion sociale de 1968 à 1980, et cette année là vinrent 10 membres de la communauté de l'arche de Lanza del Vasto, qui étaient 90 en 1983. Aujourd'hui les membres de la communauté des Béatitudes y vivent. Curieux parcours pour cette abbaye.

ET le PONT DU DIABLE :

Ce pont à une seule arche est antérieur à 1509. De par son style architectural il semble dater du 12^{ème} siècle et remonterait donc à la fondation de l'abbaye.

Deux légendes sont évoquées par rapport à la construction de ce pont. La première fait aussi allusion à un pacte entre l'architecte et le diable. Ce dernier réclame, en échange de sa participation aux travaux de construction, le premier être vivant qui franchira le pont. Manque de chance pour lui, c'est... Un chat !!!

Une autre légende, moins connue, fait référence à un géant qui s'abreuve au pont et avale avec l'eau du pont une charrette qui passait par là.

Et le Viaur prend sa source au pic du Pal, près de Laclau à 1090 mètres, autrefois plateau de landes bruyères, fougères et ajoncs, aujourd'hui drainé et chaulé, c'est une zone herbagère où paissent les brebis laitières pour Roquefort. 110 ruisseaux rejoignent le Viaur au long d'un parcours de 163 kilomètres en Aveyron et 70 km Aveyron-Tarn. La totalité des affluents dont le Céor représente 370 kilomètres

La confluence avec l'Aveyron se fait à Laguépie à 150 mètres. Sa pente moyenne est de 0,55%, sa largeur de 4 mètres en amont, de 30 mètres en aval

Son bassin versant est de 1530 km² et traverse 63 communes dont 55 en Aveyron. Ce qui représente près de 20% du territoire et des communes aveyronnaises.

Nombre de ponts et de passes ont été construits pour traverser cette rivière tour à tour calme et tumultueuse.

Quelques ponts sur le Viaur, proches du berceau des familles CRANSAC

Pont de Salars

Situé au cœur du département de l'Aveyron, Pont de Salars, représente une des portes des monts du Lézou à 700 mètres d'altitude. Le nom de Salars évoque pour certains un mot latin « sal », sel en français. La « Salaria Via » était le nom donné autrefois à une route empruntée pour le transport du sel, venant des salins de la Méditerranée (Aigues mortes), idée reprise par Jean Yves Bonnet de Salmiech pour la route du sel qui a lieu chaque année fin juin à cheval, événement connu et médiatisé.

La langue d'Oc aurait fait évoluer le mot « salaria » en Salars pour désigner un lieu précis où transitait le sel.

La voie romaine, qui passait par le vieux pont de Camboulas (siège d'une des vicomtes du comte de Rodez), plus à l'Ouest permettait de franchir le Viaur avec péage. Ce chemin praticable et contrôlé était très fréquenté. Le sel, (denrée rare et vitale) arrivait des salins par caravanes, les marchands réguliers empruntaient cette voie.

Mais pour se soustraire à la « gabelle », impôt sur le sel, les paysans préféraient se fournir auprès des « faux-sauniers », contrebandiers du sel. Ces derniers circulaient nombreux avec des mulets et devaient franchir au sec et discrètement l'obstacle naturel constitué par le Viaur. Un chemin de traverse boisé qui passait par le gué de Salars sur le Viaur, leur permettait de poursuivre leur route sans encombre et approvisionner villes et villages du Rouergue, du Quercy et de l'Auvergne.

C'est ainsi que Pont de Salars aurait été jadis un lieu de passage de contrebandiers, braconniers et coupe-jarrets, évitant la voie romaine qui partaient de Rodez et allant de Rodez vers Millau et Agde.

Autour de ce gué, le village s'est construit, plusieurs ponts le remplacèrent, mais la légende demeure.

Le pont du village est déjà invoqué en 1198, les voyageurs prirent l'habitude de marquer une étape à Pont de Salars, à l'hôpital du pont qui selon toute vraisemblance leur servait de refuge. En 1745, l'intendant de Montauban accrut l'importance du village, et mit en route la construction d'un pont en pierre de 42,30 mètres de long. Il comportait 6 arches en plein cintre, 3 de 3 mètres d'ouverture et les 3 autres de 7,65m chacune sur le lit de la rivière. Les 3 dernières étaient équipées d'un avant et d'un arrière bec triangulaire, s'arrêtant conformément au style de l'époque à hauteur du tablier. Des gargouilles venaient compléter l'architecture du pont. Il fût détruit par une crue du Viaur et remplacé par l'actuel pont en fer. Dommage !

C'est en 1952 qu'un barrage dompta le Viaur, et bouleversa à jamais le paysage.

C'est un petit pont de 3 M de long avec deux fausses arches en tas de charge. Le chemin de la rive droite est embroussaillé, celui de la rive gauche a disparu. Il aboutissait vraisemblablement au site du Cayla mentionné dans le cartulaire de La selve, ce qui le date d'avant le XIIème siècle. Date t'il des gaulois? C'est le seul pont connu à arcs en tas de charge, avec le pont Sainte Catherine dit le «pont gaulois» à Carhaix(Côtes d'Armor, et village connu pour le festival musical des vieilles charrues), situé sur un tracé de voie Romaine

Le Pont de Tanus

Ce pont routier fût le passage obligé, jusqu'à la mise en service du nouveau viaduc routier, entre Rodez et Albi-Toulouse. Après avoir vu passer au 19^{ème} siècle, chevaux, ânes, mulets et les attelages de bœufs ou vaches avec leur charrettes, ainsi que quelques diligences, carrosses(je ne sais pas) Il a connu toute l'évolution automobile, camions et bus du 20^{ème} siècle.

Des véhicules Type torpédo au début du siècle, pour citer quelques modèles, Citroën B12, B16 ou trèfle, Renault NN, Monastella, Vivastella, Unic, Berliet, Ford T, un peu plus tard les Traction. Mais cela devait être quelque chose que la descente tortueuse et raide des 2 côtés avec des qualités de freinages incertaines, et des freins qui chauffaient très vite, (j'ai eu le plaisir de faire quelques descentes mémorables avec des amis de la magnéto, mais pas la descente de Tanus), avec l'avantage en tant que passager de voir les paysages tel qu'on ne les voit plus aujourd'hui) et après guerre les 203, 403, 2CV, 4CV, Dauphine, Panhard, Simca, Frégates, Caravelles, Arondes, Mercédès, Coccinelles.

Et les camions, Berliet Bernard, Willème et tant d'autres.

Il a supporté le trafic routier qui s'est fortement amplifié en fin de siècle.

Long de 44mètres, il repose sur 3 arches, dont une centrale.

Il date vraisemblablement du 14^{ème} siècle et un dossier de l'an II (1793-1794) le décrit bien.

Le Pont de Cirou à Crespin

Il est situé sur l'ancienne route de Lyon à Toulouse et passant par Rodez et Gaillac, et c'est un bel ouvrage, situé à la limite de l'Albigeois et du Rouergue. Le passage du Viaur, en ce lieu à la limite du Rouergue et de l'Albigeois, est très ancien. Un pont y aurait déjà existé en 1217.

Pont de 58m de long, il a 6 arches en plein cintre, avec dos d'âne sur la troisième arche, en partant de gauche, la deuxième arche, légèrement en arc brisé et remonterait au 14^{ème} siècle. Les piles ont des becs triangulaires, des coiffes mi-pyramidales, remontant au ras de la chaussée. La partie albigeoise fût restaurée en 1662 par les maçons Claude Rossignol (de Calus-Albigeois) et Isaac Alary (de Calmont-Rouergue) ; Il s'effondra côté Aveyron, rive droite en 1659, fût restauré en 1669 (après 10 ans : les délais étaient importants), puis en 1779-1781.

Le Pont de Laguépie (Tarn)

Il est situé sur la RN 122, sur le Viaur, et sur la route reliant Toulouse à Clermont Ferrand.

Il s'agit d'un pont à 4 arches, les 2 centrales surbaissées, les 2 centrales plein cintre. La quatrième arche est doublée côté amont dans le sens de la longueur, et enjambe la rive droite. Cette doublure porte une maison qui devait être celle du péager. Un péage était déjà perçu à Laguépie en 1260.

Les piles sont constituées avec des avant et arrière becs triangulaires, qui et remontaient primitivement jusqu'au parapet, et faisant refuge. Ce pont a été restauré plusieurs fois, et est très actif aujourd'hui, ayant été élargi par rapport au départ.

En résumé, on peut se rendre compte de **l'importance stratégique des ponts en Aveyron**, ne serait ce que pour aller d'une rive à l'autre, en particulier pour des rivières comme le Viaur, très encaissée, mais aussi pour le Tarn, le Lot et l'Aveyron.

Si pendant de très nombreuses années et siècles, les techniques de construction, n'ont guère évolué, la matière première restant la pierre, puis on a fait appel au béton, jusqu'à la révolution technologique du Viaduc de Millau, et l'apparition de l'acier, et des techniques de constructions qui ne pourraient pas exister, sans l'évolution énorme constituée par le développement de l'informatique.

Heureusement dans l'histoire peu de ponts ont été endommagés par les guerres ou bombardements aériens. Mais beaucoup dégâts ont été causés par l'impétuosité, des rivières aveyronnaises, les crues ne datent pas d'hier. La mémoire des hommes est courte quand on voit encore certains permis de construire délivrés en zone inondable.

Pont de Saint Georges de Camboulas

Bâti sur un très vieux passage muletier, comme l'atteste la légende du Pas de saint Georges, évêque de Lodève qui pour échapper au guet-apens des sarrasins, aurait, grâce à son cheval franchi d'un seul saut la vallée. En retombant le cheval laissa l'empreinte de l'un de ses sabots sur un rocher, marquant là son passage. Cherchez ce fameux rocher !

Le pont de 33,6 mètres de long figure sur un plan cadastral de 1825, mais avec 2 piles dotées d'avant et arrière becs triangulaires, dont 3 avec arches ou 3 travées si on admet l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une passerelle de bois. Il aurait été intégralement reconstruit à cette époque. La seule pile avec avant et arrière becs semi cylindriques ne remontant qu'à hauteurs des voûtes en est la preuve. Le socle de la croix de fer appartient à l'édifice primitif.

Pont de Camboulas

Ce village, dans une vallée très encaissée fût pendant longtemps un lieu de passage. Au moyen âge une voie antique reliait Rodez à Millau et franchissaient le Viaur à Camboulas. Il n'y avait pas encore de pont. Les piétons passaient d'une rive à l'autre à l'aide de quelques « passes », ou grosses pierres plates., en période de basses eaux. En amont du méandre, sous le petit Barry, on suppose que vers 1500 existait une « planque » (passerelle en bois), pour traverser en hautes eaux. Il suffisait de construire sur les 2 rives des murs en pierre sèche ; On mettait au milieu une pile de troncs d'arbres serrés. Des branchages et de la terre bouchaient les interstices Une des bases des piles de la « planque » reste encore visible aujourd'hui.

LE PONT DE Camboulas proprement dit est très ancien de forme ogivale à 3 arches et 2 piles. Le comte de Rodez y percevait déjà un péage en 1171. Il fût presque totalement emporté par la crue du 9 septembre 1909. Ne reste que la première arche rive gauche. Le nouvel ouvrage a été déplacé en amont, sous le château, lieu plus commode.

A Camboulas il y avait des moulins (12^{ème} siècle), une léproserie (13^{ème} siècle) et une école (14^{ème} siècle) Sous l'Ancien régime, la communauté se livra au tissage de toile.

Le Pont de Lacapelle Viaur(entre Flavin et Trémouilles-Arvieu)

Il est évoqué dans le compois (cadastre) de 1655, ce qui laisse supposer que sa construction est bien plus ancienne. Au Moyen âge, il existait une voie pour permettre le passage aux troupeaux des transhumants qui transitaient par Lacapelle Viaur.

Le passage du Viaur était placé sous la vigilance du Comte de Landorre qui percevait selon l'usage en cours un péage sur ce pont. Son château, aujourd'hui totalement disparu se situait en aval, rive gauche du Viaur.

Plus tard, on rencontra ici un relais pour les diligences qui allaient de Rodez à Villefranche de Panat, en passant par Arvieu.

Le pont actuel comme le prouve la date inscrite sur la pierre en aval de 1904 (100 ans)

Il a remplacé le vieux pont probablement édifié en 1405, et dont subsiste en témoignage la culée gauche et le départ d'une voûte quasiment située au ras du Pont actuel.

Le pont de Grandfuel

Pont de 55 mètres environ construit en schiste dont l'existence est évoquée dès 1302-1305.. Grâce à l'intervention du juge des montagnes et des 4 châtellenies, les habitants de Rodez et de Cassagnes Bégonhès furent exemptés du péage qu'imposait le seigneur de Salmiech : Arnal de Landorre. Bien que plusieurs fois partiellement reconstruit en 1382-83, au cours du 18^{ème} Siècle et en 1789, la plus grande partie de ce pont peut être attribuée au 14^{ème} siècle.

D'un point de vue technique, ce pont en léger dos d'âne est constitué de 2 arches latérales en plein cintre, et d'une arche médiane en segment de cercle. A noter que la pile de droite est dotée d'un avant-bec légèrement arrondi et d'un talon rectangulaire à peine marqué ainsi que les piles avec des avant-becs triangulaires et chaperons mi-pyramidaux (18^{ème} siècle).

Le Pont de la Gineste (Arvieu)

D'après M.Delmas, directeur des archives qui a mené des études très approfondies sur les ponts du Rouergue, ce serait le pont le plus ancien du Rouergue, situé sur le Céor, Pont dont les origines tenants et aboutissants sont inconnus, mais qui a vu certainement passer de nombreux Cransac .

Les Tisserands

Parmi les métiers exercés par les Cransac avant la révolution, et en dehors des agriculteurs qui représentaient alors 85% de la population, on recense en plus des meuniers dont nous avons parlé, des ecclésiastiques, curés, prêtres ou vicaires, des tisserands du côté de Sauguières, la Fourque, Ardennes, Salmiech, La Selve et Naucelle

On parle des archives de la ville de Sauguières, de la ville de la Cailholie, et à cette époque le seul horizon des villageois, qui vivaient en quasi autarcie, allaient à Cassagnes ou La Selve chez le notaire, et qui pour la plupart n'avaient jamais vu Rodez. S'ils revenaient et voyaient tout ce monde moderne se balader dans tous les sens en voiture, traverser la planète en avion en 24 heures, traverser mers et océans.....on ne peut imaginer leur réaction d'étonnement total.

Et dans les campagnes en plus de se nourrir, s'habiller était une des nécessités les plus vitales et fondamentales.

Un peu d'histoire textile

Aussi chaque paysan cultivait sa parcelle de chanvre appelée « cambou ou canivière » et dans leurs relevés cadastraux, certains agriculteurs ont des parcelles qui s'appellent encore comme cela aujourd'hui. C'était vraiment les parcelles les plus importantes avec les jardins. (voir page sur la culture)

Mais il n'y a plus de culture de chanvre en Aveyron, bien qu'on note une relance du chanvre textile en France (voir page spéciale), sinon peut être ça ou la quelques cultures clandestines de « cannabis », prohibées, et découvertes parfois par les gendarmeries locales, on en a même trouvé récemment une petite quantité cultivée et bien cachée au milieu d'une parcelle de maïs irriguée, à l'insu du cultivateur. Toutefois la « profession » la plus liée au chanvre type cannabis, est celle de « dealer », qui prolifère dans les cités, banlieues de nos grandes villes, paraît il d'un bon rapport, mais pas de statistiques à ce sujet.

Dans d'autres régions plus océaniques comme Normandie et Bretagne, c'était plutôt le lin textile qui était cultivé.

Les trois principales matières premières textiles étaient chanvre, lin, laine, plus un peu de coton.

L'industrie textile fût florissante au 19^{ème} siècle et au 20^{ème} (région Lyonnaise, Nord), pour pratiquement disparaître de nos jours au profit des pays à faible coût de main d'œuvre, utilisant également massivement les enfants, en particulier l'Asie. Et les matières premières utilisées principalement sont

dérivées du pétrole, du coton pour les fibres, et la laine de nos éleveurs de mouton, n'a plus aujourd'hui aucune valeur commerciale. Il n'en sera pas de même dans 50 ou 100 ans, alors que nos réserves pétrolières s'épuiseront.

Vie et métier de tisserand dans les siècles passés.

Avant l'industrialisation et le développement des métiers à tisser, Jacquart à Lyon et les « canuts », les tisserands fournissaient en vêtements les habitants du village et des alentours.

Ils travaillaient directement à partir du chanvre ou de la laine filée en « pelotons » ou « cocons », apportée par les paysans et fermiers. A aucun moment ils ne participaient à la préparation de la matière première ; le client leur confiait la laine, le lin, le chanvre, préparé, lavé, teint et filé. Le tisserand était en quelque sorte « un prestataire de services.

Les tisserands étaient sédentaires, et travaillaient seulement dans leur propre atelier. Ils ne sortaient de chez eux qu'à de très rares occasions, pour aller livrer les vêtements et rapporter la laine non utilisée au paysan. C'était généralement le samedi, ou souvent le dimanche, avant la messe « obligatoire », jour où personne ne travaillait selon la règle catholique.

Ils transportaient le plus souvent les habits achevés dans des brouettes chargées jusqu'à 100 kilos ou un peu plus. C'était l'occasion pour eux d'échapper à l'atmosphère confinée de leur atelier.

Ce dernier était dans la maison, souvent au sous sol, petit et peu éclairé. Parfois seul le soupirail laissait pénétrer la lumière et les bruits du village (informations issues de traditions et arts populaires du Tarn).

Il y avait à peine la place pour le métier, l'ourdissoir (appareil qui allait du sol au plafond et qui servait à préparer la nappe de fils de chaîne), avant d'utiliser le métier à tisser, le dévidoir ou rouet pour garnir la canette, et les caisses de laine. Parfois ces dernières, à cause du manque de place étaient stockées dans une chambre condamnée de la maison. Il travaillait seul du matin au soir.

Le métier de tisserand de toile était un terme général qui se référait à plusieurs textiles : toile de soie, toile à matelas.

Le métier se singularise à partir du 13^{ème} siècle, par le travail de 3 matières premières, le chanvre le plus répandu en Aveyron, le lin et le coton. Le tissage se faisait au départ en général sur un métier vertical à pesons. Le tissu ainsi obtenu était teint, coupé et cousu avec une aiguille en os, ou en fer et un dé à coudre.

Le Métier à tisser

Cet outil qui permet de maintenir les fils de chaîne bien tendus et à égale distance a connu bien des évolutions au cours des temps que nous ne pouvons toutes citer.

Il est très ancien, car déjà présent dans l'Égypte des pharaons.

Mais c'est au siècle des lumières au 18^{ème} siècle en 1787, tout juste avant la Révolution que le Lyonnais Jacquart, génial inventeur bouleversa l'industrie du tissage. En effet le métier mécanique produisait 12 fois plus qu'un tisserand à la main.

Mais il a rendu les anciennes structures obsolètes, plus possible pour les petits artisans de rester dans leur atelier au sous sol de la maison. On ne trouve plus de Cransac tisserand après la Révolution. Sont apparus les bâtiments industriels, comme les filatures, installées au bord des cours d'eau, dont l'énergie hydraulique actionnait les tours, un peu comme les moulins.

A chaque étage des bâtisses était liée une activité, les foulons au rez de chaussée près des sources d'eau, les apprêts et métiers à l'étage. Et les greniers tout en haut servaient au séchage des draps sous les combles (ouverts)

En 1835 la manufacture de Joseph Bonnet réunit 800 métiers à bras et 900 tisseurs, c'est déjà l'ère industrielle.

Toutefois l'activité artisanale perdure encore longtemps dans certaines régions, avec 30 000 ouvriers travaillant à la main et 15 000 sont affectés à des métiers mécaniques à la fin du 19^{ème} siècle à Cholet en Maine et Loire, cité rendue célèbre pour ses mouchoirs.

Toujours à Cholet, en 1830, le Préfet dénonce la grande misère des tisserands : « Le très modique salaire qu'ils gagnent, loin de suffire à l'entretien de leur famille..., sont sans moyens d'existence, sans pain, la misère est affreuse...il est à craindre que ces ouvriers bien paisibles jusqu'alors ne portent plus tard leur désespoir à des extrémités qui puissent compromettre la tranquillité publique »

. Cela explique les graves problèmes d'alcoolisme mentionnés dans les archives.

Les enfants commençaient à travailler dans les manufactures très jeunes. En 1841 les textes fixent l'âge minimum à 8 ans, avec des horaires pouvant aller de 5 à 21 heures. Ils faisaient des petits boulots « rattachés »

Après le travail de nuit était autorisé seulement au delà de 13 ans. Les accidents étaient nombreux, les ateliers mal chauffés, mal ventilés, obscurcis par le duvet de coton, l'atmosphère était malsaine, et il y avait beaucoup de maladies professionnelles en particulier respiratoires.

Tout au long du 19^{ème} siècle, le gain était petit, la journée de travail longue et la considération faible, et les premières révoltes sociales du 18^{ème} siècle sont venues des tisserands.

Seuls les marchands au sommet de la hiérarchie jouissaient d'une position sociale enviable

On trouve un Simon Cransac à Lugan près de Lédergues (branche de La Fourque) qui exerçait cette activité, et il achetait aussi beaucoup de terres (actes notariés)

Le salaire dépendait de la demande et de la production journalière de tissu, 1,5 mètre par jour quand tout allait bien, 1 mètre à cause d'un fil mal tordu. Pas de rémunération pour la mise en place du métier en fonction du motif choisi et pour enduire l'apprêt.

Quand regarde ce tableau, on ne peut qu'établir une relation à noter monde moderne du 21^{ème} siècle. Toutes ces activités du textile se déroulent maintenant en Asie (Chine, Inde, Pakistan), où on fait travailler des gens à bas prix, 6 jours sur sept, de longues journées. Dans ces pays on fait travailler les enfants, exploités sans retenue, et les marchands s'appellent Nike, Adidas, parmi tant d'autres.

D'autres pays ont gardé des activités de tissage traditionnel, non pour l'export, mais parce qu'ils sont restés à des activités traditionnelles d'élevage et se sont peu modernisés.

Comme le Turkménistan, au Nord de l'Iran, proche de l'Afghanistan, et dont l'agriculture emploie 42% de la population active. C'est le premier producteur mondial de coton par habitant, et de plus les bergers élèvent les moutons caraculs pour leur laine, et qui a derrière une très grande activité textile (confection, tissus, tapis), ou le Guatemala (ou autres pays d'Amérique centrale, comme Bolivie ou Pérou), et dont les indiens portent toujours les vêtements traditionnels, qu'arboraient leur ancêtres mayas, avec des couleurs vives et variant à l'infini .

LA CULTURE du CHANVRE

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la plupart des paysans vivaient en autarcie à peu près complète : ils mangeaient le pain fait à partir de leur blé, les légumes de leurs jardins et champs, la viande des poules et des cochons qu'ils élevaient. De plus leurs vêtements étaient tissés avec la laine de leurs moutons et aussi avec le chanvre qu'ils récoltaient.

La Plante

Son nom vient du latin *cannabis*, mot hélas trop connu de nos jours pour une autre utilisation. La graine du chanvre et le chènevis qu'on donne aux oiseaux en cage. Nos ancêtres l'appelaient la « cane » (*coné*) ou la combe (*combré*) ou la cambre (*combré*).

La culture Elle tenait une grande place. Elle était pratiquée dans des champs fertiles, labourés plus souvent que les autres, fumés au fumier de brebis appelés « canavals, cambous, canibières »

Les semailles : il fallait d'abord acheter la semence qui était fort chère. On semait au mois d'avril, les oiseaux étaient friands de ces graines. Les épouvantails étaient souvent sans effet, on mobilisait les enfants et les personnes âgées qui une branche à la main, protégeaient les semis. La plante poussait très vite, et donnait deux sortes de pieds, mâles et femelles.

La récolte : Elle avait lieu en Août. On arrachait d'abord les pieds mâles. Les pieds femelles étaient laissés en place pour permettre au grain de mûrir. On faisait des fagots de quelques poignées attachées à 2 ou 3 endroits et portées au rouissage.

Le Rouissage : on étalait le chanvre sur le pré pour qu'il s'imprègne de rosée ou bien on le mettait en bottes dans un cours d'eau pendant 15 à 20 jours afin qu'il pourrisse. Il fallait ensuite le faire sécher, sous forme de quilles au soleil, plus rarement dans le four modérément chaud quand on avait retiré le pain.

Le treillage : Les fibres de chanvre étaient écrasées à l'aide d'un instrument appelé *Bargues*. Les *bargues* étaient composées de deux mâchoires, pourvues de lamelles de bois dur qui broyaient les fibres. Il en sortait une filasse semblable à une longue chevelure.

Le peignage : C'était le travail d'un spécialiste : le peigneur de chanvre. Le peigne était une planche pourvue de dents en fer, fortes, nombreuses et serrées.

On obtenait 3 produits :

Le brin pour la lingerie fine

Le brin pour le linge de maison

L'étoupe plus grossière utilisée pour les cordages.

Le filage : Toutes les femmes de la campagne savaient filer. Elles filaient dans les champs en gardant les troupeaux et le soir à la veillée

Le tissage : Richeprey, envoyé en inspection dans la province de Haute Guyenne (Quercy-Rouergue) sous Louis XV écrit : « chacun y a un métier chez soi et la plupart n'y travaille que quand ils ne peuvent pas cultiver leurs biens ». Mais le plus souvent on portait les fils au tisserand pour qu'il en fasse de la toile. Cette toile grisâtre ne blanchissait que très lentement au fur et à mesure des lessivages.

L'importance de cette culture

L'abbé Delpon écrit vers 1830 : « chaque famille retire du chanvre qu'elle cultive la plus grande partie de ses vêtements ; elle fait aussi quelques pièces de toile qui sont souvent la seule ressource pour payer les impositions... »

Une terre semée en froment donnerait deux hectolitres qu'on vend à 16 - 18 francs, semée en chanvre peut fournir 100 francs, à raison de 2,5 francs le double mètre. Il nous faudra en déduire 10 à 12 francs pour la graine et 16 francs pour le prix de la main d'œuvre du tisserand.

Quelque anecdotes

Chez le juge de paix d'aynac (Lot) en 1791... ont comparu Jean M cultivateur habitant au domaine du Capdel Bosc, paroisse de Molières demandeur, contre Guillaume C, habitant au couvent de Leyme, même paroisse.

En payment de la somme de 15 livres au sujet du dommage causé par son Bélet (beau père) à la chanvre femelle que ledit M avait placée et étendue pour préparer à broyer dans la prairie faisant dépendance de de la ci-devant abbaye dudit Leyme où jouit ledit M en sa qualité de métayer et que le dit Belet dudit C. Ayant foulé aux pieds ladite chanvre d'une manière à ne pouvoir à ne pouvoir la ramasser, ni mettre à profit. Et ledit Guillaume C icy comparant défendeur à cette demande que c'est au contraire le bétail dudit M qui a foulé au pieds ladite chanvre. Le juge demande aux parties de fournir des témoins.

Entre Antoine S. couvreur à Molières contre Guilhaumette M veuve de Jean M habitant au village des landes paroisse de Molières, afin de la voir condamner à faire compte audit S. couvreur de 77 livres de chanvre qu'il luy bailla il y a environ 3 ans, moitié femelle et moitié masculine sous conditions qu'elle filerait ledit chanvre et qu'elle ferait la toile et qui serait à partager, ce qu'elle n'a daigné luy rendre aucun comte aussi qu'il est énoncé dans la dédule de citation délivrée par nous audit S. le 10 du présent mois et notifiée à ladite Guilhaumette M.

...Ladite Guilhaumette M n'étant pas comparue à ladite heure nous... Disons que ladite veuve M. a eu tort de refuser de rendre compte de ladite chanvre. En conséquence la condamnons ... à remettre audit S. les 77 livres de chanvre pesant, ou luy faire compte de la moitié de la toile que ladite chanvre peut avoir produite plus les dépens. *Les absents ont toujours tort !!!*

Culture et utilisation contemporaine du chanvre

Cette plante regagne du terrain depuis 10 ans à des fins industrielles. Ses débouchés sont en développement dans les voiles, toiles, cordages, sacs d'emballage, papeterie, litière animale et même construction de maisons, à l'avenir en pharmacie ?

Composée de plantes mâles et femelles, dont les fleurs mâles meurent après pollinisation, et à maturité des graines pour les femelles, la fibre est produite par les deux sexes.

Cette culture voisine du cannabis (haschish), est très encadrée de manière administrative et très surveillée comme la vigne et le tabac. Seule la coopérative Interval peut fournir les semences.

La culture représente plus de 10 000 hectares en France, dont 1300 en Haute Savoie et Jura.

Cette culture a un grand intérêt agronomique.

Dans une rotation colza, blé, chanvre, blé, orge, cette culture de printemps entre 2 blés, rompt le cycle des maladies et ravageurs, et laisse le champ « propre ». aucun besoin de traitement ou autre traitement chimique. Les limaces ne s'y plaisent pas. Son développement racinaire structure bien le sol. Les blés après chanvre font 5 à 7 quintaux de plus. Peu d'éléments fertilisants sont nécessaires. Après labour d'hiver, le semis se fait mi-avril. Hauteur de végétation 2 à 4 m. Fin août c'est l'heure de la récolte quand le grain est mûr, coupé avec une « faucheuse adaptée ». Le chanvre reste à terre 5 jours pour sécher la paille et la blanchir, puis est bottelé avec une presse adéquate à rouleaux ou courroies et protection du pick up. **Environ 6 tonnes de sec** sont récoltées (30T de vert). Le chanvre est stocké au sec 3 mois, puis part à l'usine. Il est défibré, la **filasse** est séparée (1/3 de la plante) et utilisée en cordages et papeterie. La « **chenevotte** », cœur de la plante(1/3) très absorbante sert en litière animale. **Les graines** (un peu en savonnerie et peinture) **et feuilles** (1/3) sont peu valorisées.

Au niveau international cette culture est très écologique, utilisant 0 herbicide, 0 pesticide, peu de fertilisants. Aux USA pour le coton 250 000 tonnes d'herbicides et pesticides sont déversés par an, du chlore pour le blanchir, qui se retrouve dans l'eau du robinet et pour l'abreuvement des animaux. 12 grands lacs sont considérés impraticables à cause de la pollution du chlore.

Du chanvre au tissu

Le chanvre est 5 fois plus résistant que le coton. Une grande variété de vêtements l'utilisent, en particulier les habits militaires. Les vêtements de lin

sont rugueux, alors que les habits à partir de chanvre, tels le Denim peuvent être très doux.

Des maisons en chanvre (expérimental)

Au niveau recherche, on sait réaliser des bétons de chanvre, à partir de la chenevotte, associée à des liants minéraux ou hydrauliques et toutes parties de la maison pourraient être constituées de chanvre. Il existe des mélanges pour toits, murs et sols, enduits. C'est très technique. Des prototypes de maison ont été réalisés. A suivre....

Et en médecine (Infos internet USA)

En France « on est très frileux » sur le sujet, comme on l'a été très longtemps dans le traitement de la douleur, considérant les résines de chanvre comme narcotiques ou drogues.

Maintenant les centres anti-douleur se sont généralisés dans les CHU, ou on administre par exemple la morphine. Sur le chanvre quelques timides essais voient le jour à Paris (Salpêtrière et Georges Pompidou), alors que les Etats Unis(Californie), le Canada, l'Angleterre, utilisent le chanvre en médecine en particulier pour la sclérose en plaques, et certains cancers.

Fumer du cannabis serait selon l'AMA bénéfique à 80% des asthmatiques et 60% des épileptiques.

Mais le chanvre « médical » est surtout utilisé en comprimés, ce élimine problèmes et nuisances pulmonaires.

Aux Etats Unis toujours 14% des cas de cécité sont dus au glaucome, entraînant une perte progressive de la vue. Le cannabis serait 2 à 3 fois plus efficace que les médicaments actuels, et conseillé par la plupart des ophtalmologues Californiens.

La « marijuana », y est aussi préconisée pour contrôler les nausées très pénibles liées aux chimiothérapies anti-cancéreuses.

Le chanvre peut être utilisée toujours aux USA, comme analgésique local, et permet de lutter contre le stress et migraines.

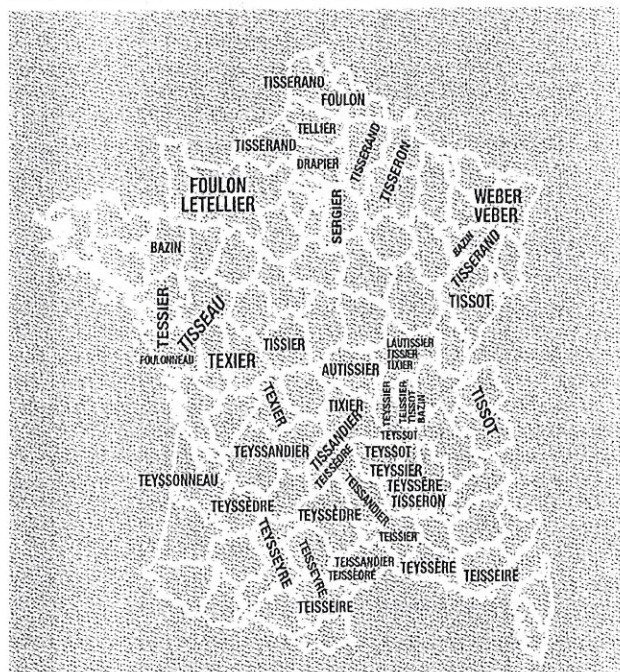
Mais il ne faut pas oublier que c'est une drogue quand on devient dépendant, liée à beaucoup de trafics, et source de revenus importants pour les « dealers », à l'origine de certaines « nuisibilités » sociales.

Tout comme le vin, considéré comme nuisible à la santé et à la société quand on en abuse, mais considéré comme « alicament » à dose modéré de 1 à 2 verres par jour (riche en oligo-éléments, considéré comme favorable au bon état des artères), l'utilisation du chanvre « médical pourrait être reconnu dans les années futures. A suivre.....

Les noms de famille :

Les métiers du tissage sont extrêmement présents dans les noms de famille. En effet bon nombre de noms de familles se sont dégagés au 11^{ème} et 12ème siècle, alors que cette corporation était nombreuse, et les surnoms donnés alors se rapprochaient souvent à leur profession ou leur spécialité. Pour les tisserands il y avait de nombreuses variantes selon l'origine géographique

LA CARTE DE FRANCE DES PATRONYMES



Les plus fréquents de nos jours sont les WEBER (6500 familles), + 300 VEBER originaires de l'Est et de l'Alsace- Lorraine. TEXIER (5400 familles), TESSIER ET TISSOT (3000 familles), TISSERAND et TEYSSIER et TIXIER (2300 familles)

Les TISSERAND (ou T) sont nombreux dans les Vosges

Les Tissier, Texier sont fréquents en Saône et Loire, dans l'Indre et le Puy de Dôme, les Autissier en Bourbonnais, quelques Lautissier en Charolais.

Tessier et ses variantes sont assez propres à l'Ouest. Les Tissot en Savoie, Franche Comté et Lyonnais.

Pour les régions d'Occitanie, c'est TESSERE et ses variantes : TEISSEIRE (700), TEYSSÉDRE, 450 et très répandu en Aveyron), TISSEYRE (400), TEYSSEIRE (150)

On note aussi des Tisseron, Tisseau, Tissandier, et des noms venant des pays voisins Teixeira (Portugal), Tessitor (Italie), Teixidor (Catalogne)

Au total c'est plus de 38000 familles françaises qui trahissent par leur nom, un lointain ancêtre tisserand, pratiquement autant que de Martin.

Et sur la carte on voit bien les origines géographiques avec quelques zones qui ne semblent pas avoir donné de patronyme à ces professions, Bretagne, Extrême Sud Ouest et Centre.

Le toilier est représenté par TELLIER (3200 familles), THELIER, THELLIER, et surtout LETELLIER (3400 familles d'origine Normande)

Les BAZIN (4600 familles tissaient une cotonnade ainsi nommée. Les DRAPIER sont aussi bien représentés.

Enfin FOULON (3000 familles Nord et Normandie), vient de moulin à foulon, ou on traitait la laine, permettant de la feutrer, rendant le coton plus compact. Le foulage s'obtenait par des pressions et frottements répétés sur le tissu imprégné d'eau savonneuse servant de lubrifiant. Quelques rares moulins de ce type ont existé en Aveyron.

Et au plan social

On trouve 3 groupes assez distincts sur le plan social.

Les activités de tissage, exercées par un homme de la campagne, assez souvent paysan en même temps (ou un de ses proches, père, frère...), permettent un complément de pouvoir. Son outil, le métier à tisser a une valeur souvent introduite dans les dots des fils ou filles. Les tisserands ruraux ont été très nombreux.

Par exemple dans l'Indre en 1800, c'est (hors paysans), le deuxième métier, avec 734 personnes, contre 807 cabaretiers, et 524 meuniers.

Les petits métiers, très nombreux, à côté des tisserands, apétisseurs, élancheurs, apprêteurs d'étoffe, bonnetiers, cardeurs, chanvriers, tondeurs de draps....

Les métiers liés à l'artisanat ou au négoce, souvent urbains, ou dans les gros bourgs : étaminier, mulquiner, passementier, tapissier, Gazier (de gaze), siamoisier, drapier, foulner, tanneur.....

Le Blue Jean, une invention Française

Comme son nom ne l'indique pas. Un des tissus les plus portés aujourd'hui dans le monde occidental en particulier, et dont on attribue en général la paternité aux Etats Unis, ce qui est faux.

Sa grande histoire débute au 16^{ème} siècle à Nimes, qui depuis le moyen âge est un des centres textiles les plus actifs d'Europe. On y fabrique la toile « de Nimes » qui donnera son nom au fameux tissu DENIM. Ce tissu sergé, recherché pour sa solidité, se caractérise par l'utilisation de fils de chaîne bleu indigo et de fils de trame écrus.

En 1855, il y a 150 ans, le jeune Levi-Strauss, colporteur Allemand émigré aux Etats Unis vend de la toile de bâche pour les chercheurs d'or californiens. Il a l'idée lumineuse de tailler dans cette toile, une salopette de travail. Solide, résistant, bon marché (moins de 2 dollars pour les premiers modèles), ce vêtement connaît un succès immédiat. Mais rapidement la toile de bâche vient à manquer, alors Lévi-Strauss décide d'utiliser du DENIM, le robuste tissu de couleur bleu. Le bleu de travail est né, sa notoriété dépasse vite les frontières.

A cette époque on ne parle pas encore de blue-jean, mais plutôt « d'over all », vêtement de dessus.

Les industriels Nimois très sollicités pour le Denim, écoulaient une bonne partie de leur production vers les U.S.A par le port de Gênes en Italie, Américanisé en « Jean ».

Au delà de Nimes, un article issu du bulletin archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault fait référence à deux villes importantes régionales dans la tradition des tisserands et drapiers, les pôles de la vallée de l'Orb et du Jaur. A Mazamet les eaux pures de l'Arnette pour laver la laine, la proximité du Larzac et du Causse Noir où on élevait les moutons, et les plaines voisines du Lauragais où on cultivait les plantes destinées à la teinture : pastel, safran, garance.

Au 18^{ème} siècle, laveurs, cardeurs, fileurs, tisserands, teinturiers, étaient très nombreux. Le commerce textile en Languedoc a été extraordinairement favorisé par la création du canal du Midi par Riquet, qui après 15 ans de travaux a permis de relier Garonne et Méditerranée dès 1681.

La Méditerranée permettait de commercer avec l'Italie et Beaucaire « était idéalement située au sommet du Delta du Rhône, passage obligé pour quiconque voulait franchir le Rhône et gagner l'Italie voisine.

Les Cransac tisserands : les professions ne sont indiquées que sur les actes notariés, très rarement sur les actes d'état civil, beaucoup d'autres Cransac ont été certainement tisserands, cela fait beaucoup de Cransac ayant un ancêtre tisserand. Cette liste étant non exhaustive, si de nouvelles fusions intervenaient, ou si de nouveaux contrats de mariage indiquaient cette profession.

Branche de Sauguières :

- ✓ **Pierre décédé en 1713 et né en 1750 qui avait épousé Catherine Albinet, de cette branche** descendent Jean Claude de Paris, Pierre de Paris, Gilberte épouse Sautreau, Cransac Henri de Bonelles et ses descendants, Marcel et ses descendants, Robert, Maurice, Michel et Lucienne et leurs descendants En Aveyron on retrouve Roger Molinier de Bégon, Fernand Intrand, Irma Jeanne Galtier de Sauguières, et ses sœurs, Marie épouse Raynal et Hélène épouse Alibert, ainsi que Cransac Aimé et René du Verdier près de Bégon...
- ✓ **Jean tisserand à salmiech** (1709-1793) sans descendance actuelle connue
- ✓ **Jean Antoine marchand** (1762-1803), sans descendance connue

Branche de la Fourque

- ✓ François marie à Cassagnes en 1732 avec Calmes Marie et qui avait 2 frères curés, Barthélémy et Pierre, sans descendance connue pour ce tisserand
- ✓ **Simon, marchand à Lédergues** (1736-1829). En descendent, René de Toulouse sa sœur Camboulives Henriette et Georges décédé. Egalement Paul et Michel de Blaye.

Ainsi que Brigitte épouse Viennot de Chaumont, Jean Paul né à St Etienne en 1953, Marie épouse Grangier et quelques autres.

Branche de Naucelle

- ✓ **Pierre décédé en 1720** et époux de Farran marie. Tous les Cransac de la branche de Naucelle ont au moins un ancêtre tisserand.
- ✓ **Jean Baptiste Drapier** (1744-1791) Beaucoup de Cransac en descendent aussi, Jacques, Alain, Chritian, André de Sénican et ses enfants, les Sudries, Panis, Maffre, Fabre.....

Branche d'Ardennes (descendent quelque part de tisserands (côté origines maternelles)

- ✓ **Jean Cransac** à l'origine avait épousé Gintrand Marguerite, issue d'une famille de tisserands
- ✓ **Pierre cardeur de laine**, (1703-1785) pas de descendants connus

Le Sacre de NAPOLEON 1^{er} Empereur

C'était le 2 Décembre 1804, il y a tout juste 200 ans et événement considérable à l'époque, et conserve de nos jours un caractère « de grande folie » pour à peu près tout. De nombreux historiens ont retracé ce parcours jusqu'au sacre avec luxe de détails inimaginables.

Pour moi si le 2 décembre est une date que je déteste personnellement, m'ayant été très défavorable, tout au contraire de Napoléon, qui le 2 décembre 1805 remportait également la bataille d'Austerlitz.

Jusqu'alors l'évolution de « la carrière » de Napoléon avait été fulgurante,

- général de brigade en 1793, à l'époque du Comité de salut Public,
- général en 1795, après « la terreur », époque où il rencontre et épouse civilement en 1796 Joséphine de Beauharnais, créole et veuve d'un général guillotiné en 1794 et mère de deux enfants.

- Premier consul fin 1799 après le coup d'état du 18 Brumaire (9-11-1799), il crée la légion d'honneur le 18-5-1802 et le code civil le 21-3-1804 qui sera suivi du code de procédure civile(1806), du commerce(1807), d'instruction criminelle(1808) et pénal(1810) textes qui constituent encore, bien qu'amendés et actualisés, les fondements du droit français.

- Le 18 mai 2004, le Sénat vote l'instauration d'un gouvernement Impérial, le proclamant empereur héréditaire des Français.

- **Le 2 décembre 2004, le sacre et couronnement, ainsi que Joséphine impératrice par le Pape Pie VII, une rupture totale avec les principes de la révolution.**

Entre mai et décembre 6 mois de tractations furent nécessaires, pour un événement certainement le plus important depuis le sacre de Charlemagne en 800 (plus de 1000 ans auparavant), et comme ce dernier il cherche à se faire nommer « NAPOLEON LE GRAND », sans équivalent depuis, heureusement pourrait t'on dire.

Les tractations

Pour que le pape Pie VII vienne le couronner, : « toutes les autorités constituées me font sentir combien il serait glorieux que mon sacre et mon couronnement fussent faits par les mains du pape.... », mais les choses ne sont pas si simples et il faut de nombreuses tractations, le cardinal Caprara auprès du pape, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, Talleyrand...

Enfin, l'invitation n'est acceptée par Pie VII, qu'à condition d'une lettre officielle de la main de Napoléon, affirmant clairement le caractère spirituel affirmé par le nouveau souverain (jusqu'alors peu propice à la liturgie et aux choses de la religion....pas plus d'ailleurs après le sacre)

Extraits : « Très saint Père, l'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple, par le rétablissement de la religion chrétienne, me poussent à prier votre sainteté de me donner une nouvelle preuve qu'elle prend à ma destinée, et à celle de cette grande nation..... »

Les préparatifs du sacre

Paris n'avait jamais aimé les campagnes napoléoniennes, et toutes ces perspectives de guerre perpétuelles rendaient les milieux économiques moroses. Certains financiers avaient exilé leur activité à Londres. A Paris, les commerçants ont besoin de travail et le chômage sévit. Napoléon mal aimé à Paris, avait pensé déplacer la capitale à Lyon, voire Bourges.

Des lettres closes » ont été envoyées en Province, à toutes les personnalités, les invitant au couronnement. Dès que la date et lieu du sacre sont connues en juillet, au départ le 18 Brumaire (9 novembre), il faudra loger plus de 20 000 invités accourus de la Province, tous les hôtels reçoivent des demandes innombrables de réservation. Des habitants flairent le bénéfice de la location de pièces plus ou moins habitables. On restaure, on décore à tout va, les ateliers travaillent jour et nuit pour imprimer des toiles peintes de paysages ou autres décors. On débite des étoffes aux coloris vifs. On recherche dans les greniers les moindres chaises, tables, meubles. On recherche le moindre cabriolet. La manufacture des Gobelins est « assiégée », les échoppes qui travaillent le verre de saint Gobain sont débordées pour polir le cristal nécessaire au scintillement des lustres, fabriquer des miroirs de toute forme. Tous les prix grimpent.

Le prix des vaisselles de porcelaine de la manufacture de Sèvres s'envolent et le directeur Brongniart s'en réjouit, lui qui a donné son nom au « temple du commerce », la bourse de Paris ou Palais Brongniart.

L'inflation est galopante, la rumeur enfle de plus en plus sur la magnificence des fêtes que la présence du Pape rendra miraculeuses.

On sait que tous les fonctionnaires de l'empire, élus, militaires, gradés, régiments, députés et tous les notables de province, préfets, maires, juges seront là et renforceront les signes d'accord populaire à la fondation de cette nouvelle dynastie.

Les faubourgs de Paris bénissent celui qui leur redonne du travail. La pénurie en ouvriers se fait sentir dans tous les métiers : rubanniers, tisserands, passementiers- boutonnières, plumassiers, fleuristes, brodeurs, parfumeurs, luthiers... Trouver un ouvrier est difficile.

Mais aussi se pose la question des équipages. Les 20 000 invités vont arriver avec chevaux, véhicules hippomobiles, fiacres et carrosses. Où les loger, comment nourrir les animaux, où remiser les voitures?

Après un été très pluvieux qui a compromis les qualités des foins et de la paille, le prix des fourrages augmente chaque jour.

Peu à peu, trouver un toit devient une gageure. On ne trouve plus que des taudis à prix d'or.

A l'époque dans les maisons parisiennes, les marchands occupent le bas, les gens riches le 1^{er}, les gens aisés le second, les salariés le 3^{ème}, les ouvriers le 4^{ème}, les pauvres les étages supérieurs. Cela a bien changé depuis. Même des Généraux ne trouvent plus à louer que des mansardes inconfortables (pire que les chambres de bonne d'aujourd'hui, sans eau, sanitaires et non chauffées).

Et la course aux vêtements s'accélère : Mot d'ordre de Napoléon : « Soyez fastueux, impressionnez les mémoires, rendez les étrangers envieux ». Course aux vêtements velours satinés et brodés d'or, la dépense enfle, les costumes sont de plus en plus coûteux, on se presse chez les joailliers, le commerce des diamants monte en flèche (certains qui avaient acheté des quantités importantes dès juillet font fortune).

Les chapeliers sont débordés.

Les carrossiers sont surchargés de travail, les portières doivent être blasonnées peintes avec des couleurs vives et voyantes, décorées avec des galons de soie. Les intérieurs sont tapissés de velours brodés incrustés de pierreries.

Fin Octobre toute forme de commerce et d'artisanat est devenu très florissant, une relance de l'économie fabuleuse en prévision de ce sacre.

Et puis il y a tous les chantiers urbains, portant sur les bâtiments situés sur le cortège, il faut réhabiliter, nettoyer, badigeonner, remettre en état.

Pour le Saint Père et qui résidera aux Tuileries, il faut constituer un décor, comme celui dans lequel il vit à Rome, et aménager Fontainebleau où il doit résider avant.

Le parcours du pape Pie VII

Le clergé sera très présent : le sacre est une cérémonie religieuse, dans « un temple national Notre Dame de Paris » Le pape sera accompagné de 150 évêques ou prêtres, dont 60 évêques de France, dont le cardinal Du Belloy 95 ans (mort à 99 ans), une place centrale par rapport à Napoléon qui avait affirmé avant son attachement au principe de neutralité religieuse, après 10 ans de crise profonde (1791 à 1801, avant le Concordat).

Le cortège pontifical quitta Rome le 3-11, ce qui empêchera de respecter la date préalable du 18 brumaire, passe à Florence, Parme, Turin, franchit les Alpes au col du Mont Cenis, arrive à Lyon le 19 où il est reçu en grandes pompes par Fesh et atteint Fontainebleau le 25, rejoint en secret par Napoléon, faisant la surprise d'une partie de chasse, mais où le pape accepte que Napoléon se couronne lui-même. Puis il atteint Paris le 28-11.

Veillée d'armes et jour du sacre

La veille au matin, les sénateurs félicitent Napoléon des résultats du vote plébiscite, instituant l'hérédité du pouvoir pour la descendance en ligne directe de Bonaparte, une nouvelle monarchie : **oui : 3 572 529, non 2569**, et le Sénat rend grâce à Napoléon d'être Empereur dans une République !!!

Et l'après midi Napoléon se marie avec Joséphine de Beauharnais. Le pape l'avait fait prévenir, qu'il ne pourrait pas couronner l'impératrice s'il ne renouvelait pas son mariage jusque là civil avec un

prêtre, et c'est le cardinal Fesh qui s'en charge (malgré les irrégularités avérées du divorce de Napoléon), mariage sans témoin et sans qu'il en fût rendu acte.

Le soir tombe et de 6 heures à minuit, d'heure en heure le canon tonne, et va rappeler aux parisiens le sacre du lendemain. Il fait un froid glacial et de la neige. Dans les rues on déverse des tombereaux de sable pour faciliter la circulation, dans des rues jonchées d'ornières, et couvertes de boue. Dans la nuit des ombres circulent pour aller livrer les derniers vêtements, ou aller coiffer les dames pour la cérémonie.

Et le matin à 6 heures le canon recommence à tonner, et le bourdon de Notre Dame entame son chant rythmé. Les portes sont ouvertes et un grand nombre d'hommes invités impatients arrivent à pied, et s'installent dans l'église. Les invités ont été soigneusement placés, les représentants « les moins huppés » et modestes, au plus loin dans les étages.

Dès 9 heures les voitures se succèdent aux portes de Notre Dame. Et voici qu'arrivent les femmes assez peu nombreuses et très minoritaires à la cérémonie, en tenue légère, et auront de longues heures durant à supporter le froid glacial de notre Dame. Elles s'installent aux tribunes du premier étage, et enlèvent leurs manteaux et chapeaux. Même un simple châle n'est pas toléré. Elles doivent montrer leur décolletés, bijoux et diadèmes. Elles vont trembler de froid, vraiment de quoi tomber malades. Elles jaloussent et dévorent des yeux les hommes vêtus d'empilements de chemises, gilets, vestes, manteaux, cravates nouées autour du cou et chapeaux.

Les portes de Notre Dame sont en permanence ouvertes et laissent passer un courant d'air polaire et l'attente promet d'être longue.

L'attelage de huit chevaux blancs, carapaçonnés de cuir frangé d'or, empanachés de plumes blanches, tirent le cortège du pape Pie VII en provenance des Tuileries, et va arriver à Notre Dame à 10 heures passées.

Pratiquement en même temps, une salve d'artillerie annonce le départ du cortège impérial, qui atteindra Notre Dame après 11h 30, alors que les premiers invités sont là depuis 6 heures du matin, dans le froid.

A partir de midi, se déroule la cérémonie fastueuse, impossible à décrire en quelques lignes. Commence la messe, rythmée par 400 musiciens : litanies, kyries, glorias, alleluias, se succèdent, et dire que Napoléon avait dit qu'il se ferait « Mahometan », lors de la campagne d'Egypte en 1798 pour déjà constituer un empire.

Pie VII tend les anneaux émeraude et rubis : « recevez ces anneaux qui sont le signe de la foi... », symbole du mariage mystique de la nation avec son souverain..... Puis le pape saisit le glaive, à lame plate et de 2 tranchants, poignée d'or incrustée de diamants : « Daignez vous souvenir que cette épée bénie par notre ministère est destinée par Dieu à la défense de la sainte Eglise.... »

Puis c'est la couronne dont se coiffe l'empereur, et l'impératrice, et le sceptre....

Pie VII baise alors Napoléon sur la joue, se tourne vers la foule et s'exclame « vivat imperator in aeternum », vive l'empereur pour l'éternité, et suivent prières et oraisons, pendant que ceux qui sont au plus haut des travées et arrivés à 6 heures cassent la croûte, brioches, saucisson, chocolat...

Et le pape se retire à la sacristie, pour que l'empereur prononce les serments constitutionnels, purement laïcs.

Et enfin jaillissent les vivats, 20 000 personnes debout ovationnent et souhaitent l'éternité à l'empereur. Les 3 heures sont passées

Finalement le cortège quittera le parvis de Notre Dame vers 16 heures pour rejoindre les Tuileries à 6 heures, à la tombée de la nuit. Sur le passage du cortège se seront rassemblées 500 000 personnes, l'équivalent de la population de Paris, mais il y avait de nombreux provinciaux et étrangers, une foule immense mais sans enthousiasme

Un mois de festivités se dérouleront à Paris après le sacre

Pour plus de détails « croustillants », voir le livre Sacre de Napoléon, par Laurence Chatel de Brancion, dans lequel j'ai recueilli pas mal d'informations.

Mais ce sacre aura beaucoup de conséquences :

Une frustration pour les Royalistes

C'est une usurpation politique, pour une caste hautaine de parasites sociaux, dépourvus définitivement de leur statut de privilégiés que leur donnait la naissance, et non le talent, humiliés de le pouvoir, l'argent et les honneurs aux mains de parvenus issus du peuple.

Un sacrilège pour les catholiques

L'église a énormément souffert pendant la révolution, avant c'était une puissance arrogante et persécutrice. Le concordat en 1801 lui redonna une place officielle, mais très amoindrie, et quel spectacle que ce pape en début de cortège partant le premier très en avance pour Notre Dame. Un cortège hallucinant à la tête duquel chevauche un cardinal à califourchon, sur une ânesse et portant une grande croix, passant devant une foule qui ne daigne même pas s'agenouiller, et qui arrive à Notre Dame, 1 heure et demie avant Napoléon et obligée de l'attendre dans un froid glacial : Un peu humiliant. De multiples entorses au cérémonial, le refus de l'empereur de communier, le mariage secret de la veille, le pape n'est là que pour exécuter les ordres.

Pour le clergé et ses fidèles ce sacre est un sacrilège et Napoléon un Antéchrist

Un monarque couronné pour les républicains

De très nombreux républicains ayant porté Napoléon au pouvoir, furent très déçus et amers et critiques par rapport à ce sacre.

Stendhal a écrit à propos de cet événement : « la religion venant sacrer la tyrannie, tout cela au nom du bonheur des hommes »

Le chirurgien Larrey disait : « C'est avec une affliction profonde que j'ai vu cet illustre guerrier porter le sceptre des rois. Tout me prédit que cet instrument de tyrannie causera sa perte et ruinera la France » : des paroles de visionnaire...

Pour Napoléon qui au départ avait déclaré la guerre aux rois, le sacre était comme renier la révolution et rétablir l'ordre ancien.

Tout dans ce sacre exprime la vacuité et la vanité de ce sacre, un acte qui s'avèrera manqué à postériori.

Le tableau de DAVID : « le sacre de l'empereur Napoléon 1^{er} et le couronnement de l'impératrice Joséphine »

Après la Joconde, c'est le tableau le plus observé au Louvre

Après les Noces de Cana de Véronèse, c'est le second tableau par la taille : 6,21 m x 9,79m

Son coût 65 000 francs, c'était beaucoup à l'époque (David avait demandé 100 000), mais ce tableau nécessita 3 ans de travail. Mais il fallait bien immortaliser un tel événement alors que la photographie n'avait pas encore été inventée, les caméras de télévision encore moins.

Il s'agit d'une scénographie, ou 146 personnages ont une physionomie, et 80 un nom.

Des absents ont été ajoutés : cela pourrait « être le jeu des erreurs volontaires exigées par Napoléon »

La mère de Napoléon, Letizia était restée à Rome, pour ne pas assister au sacre de Joséphine. Napoléon était un des 13 enfants de Letizia Ramolino.

Mais les frères de Napoléon Lucien et Jérôme, eux aussi restés à Rome, mariés contre la volonté de Napoléon n'ont pas été rajoutés.

Le Cardinal Caprara, malade et absent a été rajouté derrière Pie VII

2 absents diplomatiques ont été ajoutés : Cobenzl, ambassadeur de l'empereur d'Autriche et Mohamed Sayd-Halet Efendi, ambassadeur de la Porte Sublime, musulman, ayant refusé d'aller à Notre Dame, mais représenté sous les traits de son prédécesseur.

Des généraux présents tous ne furent pas peints, dont certains « trop républicains » ((9 sur 18)

Mais le tableau eut du mal à être exposé. Fini début 1808, Napoléon divorce avec Joséphine en 1809, lui reprochant de ne lui avoir pas donné d'héritier. Et en 1810 il épouse Marie Louise fille l'empereur d'Autriche et s'allie aux Hasbourg.

Nos cousins de PIGUE partis il y 120 ans

Marie Thérèse et Jean de Léojac nous ont raconté, dans une gazette et lors de l'Assemblée Générale de 2003, l'épopée des Aveyronnais à Pigüe, l'accueil formidable qu'ils avaient reçu là bas, et l'arbre généalogique élaboré sur place.

Et, autre anniversaire le 4 Décembre 2004, était fêté le 120^{ème} anniversaire de la fondation de Pigüe en Argentine au milieu de la Pampa, par 40 familles Aveyronnaises, dont Pierre Jean «Auguste» Cransac, né en 1850 et parti avec son épouse Marie Alauzet, et ses 3 jeunes enfants (Marie-Rosalie 6 ans, Adrienne 3 ans et Auguste Pierre 10 mois !!!), son beau frère Pierre Alauzet, et son demi frère Amans Verdier accompagnée de sa femme et de leur fille. Cela fait 7,5% de ces émigrants et 9 personnes parmi les 160 pionniers de Pigüe.

Grâce à l'arbre établi par Thérèse et Jean, ont été identifiés au moins

➤ **8 enfants pour Pierre Jean Auguste**, un était né en Aveyron à Trémouilles, et mort en bas âge. 4 Sont nés en Argentine. Parmi les 8, seulement 2 garçons Auguste Pierre parti à 10 mois (le seul garçon à avoir des descendants connus Cransac) et Gabriel Pedro, né à PIGUE en 1890, et dont nous n'avons aucune trace.

- 10 petits enfants connus
- 13 arrière petits enfants connus
- descendants en quatrième génération
- 14 descendants en 5^{ème} génération

100 personnes figurent à ce jour dans la descendance de Pierre Jean « Auguste », mais je sais que certainement au moins 200 existent où ont existé, tant l'arbre est incomplet. Et des descendants s'appellent, Salinas ou Luque, patronymes d'origine espagnole, Cicconi, ou Silvetti, d'origine Italienne, Maier, Reinsing, Werbach, d'origine germanique, Connell, d'origine Irlandaise, une vraie communauté Européenne à Pigüe. Leurs ancêtres paternels sont le plus souvent arrivés par bateau.

En 1984, pour le centième anniversaire, près de 400 Aveyronnais, avec en tête Marc Censi, maire de Rodez, s'étaient rendus la bas, pour de grandes festivités et un « Asado géant », ayant nécessité l'abattage de 80 bovins, avait été le clou de ces fêtes, un accueil inoubliable aux dires des participants.

La mairie de Rodez pour le 120^{ème} anniversaire a organisé un mois Argentin, du 16 Octobre au 12 Novembre, avec en point d'orgue la venue fin Octobre d'une délégation hélas réduite de Pigüe, avec à sa tête le maire (intendente), Ruben Grenada (qui a des ascendants français au pays basque), et son épouse qui a des ascendants Calmels, ainsi que M et Mme Bros, qui ont tous deux des ascendants aveyronnais (Maria Bros, née Bras d'Aurette Verlac, la seule à parler Français). M. Bros est conseiller municipal et président de la coopérative apicole de Pigüe, l'Argentine étant le troisième premiers producteurs mondial de miel. M. Bros participait le week-end précédent au congrès national des apiculteurs à Mende.

La situation de l'Argentine étant particulièrement difficile, et la mairie de Rodez et le conseil général ont du financer le voyage des Grenada. Et nous espérons tous que 2005 apportera un peu d'amélioration en matière économique pour les argentins et nos cousins de Pigüe.

J'étais invité à la mairie de Rodez (j'ai filmé la réception) et pour Marc Censi, maire, « **les premiers Aveyronnais partis vers PIGÜE sont des héros mythiques, et a particulièrement souligné, l'extraordinaire courage de ceux qui étaient parti à l'aventure totale en 1884, dans l'inconnu** », avec les belles paroles de Clément Cabanettes qui leur avait quand même dit que s'ils le suivaient, ils deviendraient millionnaires, à 12 000 kilomètres de leur Aveyron natal, dans un pays totalement inconnu, dans l'hémisphère Sud, où ils arrivaient en Décembre avec un climat de juin, et sans compter la langue différente..

Poussés par des raisons économiques, déjà à l'époque, et alors que beaucoup partaient vers Paris, le phylloxéra « bête mange racines » arrivé en Aveyron 2-3 ans plus tôt, détruisit du côté de Saint Côme tout le vignoble, sur des terrasses aménagées durant plusieurs siècles, réduisant les paysans à la famine, il y avait 3000 hectares de vigne alors dans la vallée du Lot. Pour Pierre Jean Auguste Cransac, à Arvieu et Trémouilles, il n'y avait pas de vigne et on ne peut que faire des hypothèses: On sait que Pierre Jean Auguste Cransac était le fils de Françoise Victoire Cransac au moulin de Cazottes et de père inconnu, et les «bâtards», comme on les nommait à l'époque étaient

souvent rejetés par leur famille, alors partir pour fuir les « moqueries et tracasseries quotidiennes, avec 3 enfants en bas âge, quel courage, et quelle aventure !!! Il fallait une « sacrée force de caractère, mais beaucoup de Cransac que j'ai connus depuis 4 ans n'en manquent pas.

M. Grenada a vivement remercié les ruthénois et aveyronnais.

« Malgré l'époque que nous vivons, où la rentabilité l'emporte sur les personnes, où le rythme de vie devient trop rapide, et les rapports humains superficiels, vous avez su privilégier des valeurs importantes, telles la solidarité, l'amour et la famille. Et n'est ce pas là, la vraie vie ? Continuons à maintenir avec force, ce pont que nos aïeux ont construit, afin que le traversant, d'un côté comme de l'autre nous nous sentions comme chez nous »

On ne peut que souscrire totalement à ces propos

J'étais également invité en temps qu'adhérent de l'Association Rouergue Pigüe à la visite d'Ambec, village natal de Clément Cabanettes, visite pleine d'émotions pour nos amis Argentins, et superbement commentée par le docteur Jacques Cabanettes, neveu de Clément, suivie de la visite guidée de Saint Côme, et la réception à la mairie, des moments assez pathétiques, plein d'émotions, pour nos amis argentins et nous mêmes.

J'ai transmis un dossier généalogie Cransac « branche Argentine » à M. Grenada et un autre à Mme Bros, qui m'ont dit qu'ils chercheraient pour le compléter autant qu'ils le pourraient.

A Rodez de nombreuses manifestations ont eu lieu durant ce mois Argentin. La journée inaugurale qui s'annonçait somptueuse, avec des cavaliers « gauchos » et de carrioles a été complètement gâchée par des trombes d'eau. L'exposition du très renommé peintre SEGUI, (le Picasso Argentin) a connu un très grand succès avec près de 5500 visiteurs. Le Quarteto CEDRON, très bon spectacle musical a rempli la MJC (J'ai le DVD, et si cela intéresse quelqu'un, prendre contact avec moi), les bénéficiaires sont pour l'envoi de médicaments à Pigüe dont l'hôpital est démuné de tout.

D'autres nombreuses manifestations se sont déroulées, des expos photos, projection au cinéma de films argentins, théâtre à la MJC, démonstrations de tango, lectures à la médiathèque... On ne peut tout citer. Evénements très médiatisés. J'ai une revue de presse établie par la mairie de Rodez de 60 pages.

A la fin de leur périple aveyronnais, M et Mme Grenada, étaient vraiment enthousiasmés par leur séjour, l'accueil, la dynamique « aveyronnaise », qu'ils retrouvaient dans la caractère des Piguiens, particulièrement émus par leur passage à Saint Côme et Conques

A l'assemblée générale, de Rouergue Pigüe, le 11 décembre, tout cela a été relaté. C'était aussi un événement considérable pour l'Association, âgée de 20 ans et créée alors par Jean Raymond Palous suite au 100^{ème} anniversaire. Si certains d'entre vous souhaitent adhérer à l'association, (branche d'Arviu), prendre contact avec moi (coût annuel 15 € -bénéficiaires pour l'hôpital de Pigüe).

Voyage : Argentine-Pigüe :Étaient présents ; Philippe et Elena MORAN MELUL, d'origine Argentine et qui dirigent, une agence de voyage Altiplano, basée à Annecy, spécialisés sur l'Amérique du Sud (beaucoup de savoyards sont également partis en Argentine), sont venus présenter le voyage qu'ils organisent. Le voyage de l'an dernier Verdier (exigeant minimum), 35 participants ayant été annulé faute de nombre.

Ce voyage a « l'air plus sympathique », possible en petits groupes (15 à 20 personnes), et à options, fin novembre, début décembre 2005.

Prix de base : Buenos Aires-Pigüe : 1310€ (10 jours départ Toulouse, puis Madrid, vol direct IBERIA)

Extension IGUAZU : 420€ (4 jours)

Extension PATAGONIE : 630€ (jours)

Je peux envoyer les détails et le programme du voyage à ceux qui m'en feraient la demande

Ou contacter Elena : 04 50 46 00 44 ou Severine : 04 50 44 37 83

Renseignements internet : <http://www.argentinetourisme.com>

E-mail : argentine@altiplano.org

L'avenir de nos patronymes : self-service et alphabet morse... ?

A compter du 1^{er} janvier 2005, la transmission du nom patronymique sera bouleversée. Quels sont les principes, les modalités d'application et les conséquences de cette loi ? Réponses et perspectives à l'heure où se joue l'avenir du nom de famille.

« Le nom de famille n'est pas un gadget ! », s'était exclamé dans notre revue le psychanalyste Patrick Guyomard, lors du vote, à l'Assemblée nationale du projet de loi présenté par le député Gouzes. A quelques semaines de sa mise en application, la question continue à être d'actualité, même si les choses se sont récemment enfin précisées.

Une loi révolutionnaire et innovante

Est-il nécessaire de rappeler les bases du débat ?

D'un côté, son approche juridique, avec un texte révolutionnaire osant s'en prendre au nom de famille, notion juridique extrêmement complexe et donc délibérément régie jusqu'à ce jour par la coutume, qu'aucun article du code civil n'est jamais venu remettre en question.

D'un autre côté, la volonté de tenir compte de diverses données de la société d'aujourd'hui, avec à la fois les revendications féministes (ou du moins égalitaires), les familles dites recomposées et



Quels seront donc les noms de famille de demain ? Une question qui cache un vaste et passionnant débat. (© Meigneux/Sipa Press)

la volonté d'harmonisation de notre droit face aux réglementations internationales et européennes, la plupart de nos voisins admettant le choix du nom.

Est-il nécessaire de rappeler de même la portée (voir encadré) et le par-

cours de cette loi, votée à la sauvette par une Assemblée désertée en février 2001 puis, après passage au Sénat, allégée d'une partie de ses effets, notamment quant à sa rétroactivité (rétroactivité à l'origine entièrement ouverte et permet-

PRINCIPES ET PORTÉE DE LA LOI

A l'article 57 du Code civil, précisant que « l'acte de naissance énoncera le jour, l'heure et le lieu de la naissance, le sexe de l'enfant, et les prénoms qui lui seront donnés, les prénoms, noms, âges, professions et domiciles des père et mère (...) », il est désormais ajouté que cet acte précisera aussi « le nom de l'enfant », tout en indiquant par ailleurs que « lorsque la filiation d'un enfant est établie simultanément à l'égard des deux parents, ces derniers choisissent le nom qui lui est dévolu ».

L'apport essentiel et révolutionnaire de la loi Gouzes consiste donc dans le choix ouvert aux parents entre le nom du père, de la mère ou des deux conjointement, dans un ordre ou un autre, sachant qu'en cas de désaccord à ce niveau, c'est l'ordre alphabétique qui l'emportera. Avec cette troisième voie, notre nouvelle législation s'affirme comme totalement innovante et originale, puisque la France sera le seul pays qui la proposera¹⁾.

Parallèlement, le législateur, tenant à ce que des enfants issus d'un même couple – marié ou non – portent un nom identique, a prévu que le nom choisi pour le premier devra s'appliquer aux suivants.

1) Le régime espagnol, qui permet d'associer les deux noms, ne le fait que de façon viagère, pour une seule génération, et laisse donc le nom du père se perpétuer.

Quel avenir pour nos patronymes

A partir du 1 janvier 2005 la loi Gouzes donnera aux parents la possibilité de donner à leur progéniture le nom au choix de chacun d'entre eux, ou les deux accolés. D'après le législateur, cela permettra d'établir un principe juridique d'égalité, et de refuser toute discrimination. Mais cette loi est assez contesté par les « généalogistes », elle inquiète (voir article de la revue française de généalogie par M. Beaucarnot, car elle brouillera les registres civils, et compliquera pas mal les arbres généalogiques. Comment s'y retrouver dans quelques années ou décennies ? Mais il faudra bien s'adapter, et les logiciels devront s'adapter aussi.

Le terme même de patronyme perd tout sens. Son étymologie réunit « père » et « nom »

On trouve des raisons qui sont favorables au choix : Cela permet d'éviter l'extinction de certains noms, d'éliminer des noms ridicules et particulièrement difficiles à supporter en particulier par les enfants à l'école.

Enrichissement onomastique , mais pagaille généalogique.

Pour les spécialistes Aveyronnais, Jacques Astor de Millau (auteur d'un livre dictionnaire des noms), la loi sera facteur d'enrichissement et ouvrira de nombreuses possibilités. Pour Jean Delmas directeur des archives à Rodez, cela permettra de sauver des noms en voie d'extinction. Pour Patrick Ozanne du cercle généalogique du Sud Aveyron, cette décision accroîtra la difficulté à remonter dans les branches des arbres. Mais maintenant tout est informatisé, et il est certain qu'une telle loi au 16 ou 17^{ème} siècle aurait extrêmement compliqué des recherches déjà pas si faciles.

Maintenant quel va être le choix des familles, choisir le nom e plus original, le plus simple, le plus à la mode, celui du grand parent préféré ou le plus fortuné ? Qui sait ?

Maintenant quel Avenir pour ces noms ancrés dans la terre et nos racines aveyronnaises. Tous ces nom dérivés du latin ou de l'occitan liés à un lieu ou un élément de la nature. Coste ou Lacoste, Combe(s) ou Lacombe, Puech, (ou Delpech ou Pouget) Mas ou Delmas ou Mazars, ou Mazenq (ces 4 derniers désignant une ferme), Couderc(pré communal), Mouly, Calmels(plateau rocheux), Bonnafous(source), Carrière, et puis ceux liés à un arbre ou ensemble d'arbres Bosc, Bousquet, garric, fraysse, Frayssinet, Gineste(t) pour le genêt, Raynal pourle renard, Mou(y)set, pour l'épervier.....

Entre 1966 et 1990, sont nés en Aveyron, 490 Bousquet, 462 Costes, 312 Lacombe, 305 Raynal, 282 Delmas, 257 Couderc, 253 Andrieu, 237 Rigal, 225 fraysse, 219 Pouget, 207 Carrière....et 128 Cransac

Les nom ridicules vont diminuer ou disparaître, et cela c'est positif. Transmis par le père, le nom patronymique est dur à porter ; Qui n'a pas connu, un camarade de classe, un collègue de travail, un voisin dont le nom prêtait au moins à sourire, quand il n'était pas à l'origine de moqueries, et pouvait se révéler préjudiciable par exemple à un homme qui voulait se marier, ou pouvait l'empêcher d'exercer certaines fonctions.

Par an 800 personnes en moyenne, excédées, changeaient de nom, par autorisation du Conseil d'Etat, ce qui est peu, mais cela nécessitait une procédure lourde d'au moins 3 ans, pour prouver que ce nom était bien préjudiciable. Mais qu'y a t'il a prouver quand on s'appelle COCU ou CONNARD.

Parmi ces noms, on peut les classer en plusieurs catégories (entre parenthèses le nombre de nés entre 1890 à et 1990) et Ils sont parfois très nombreux (d'après internet)

- ✓ Les noms ayant été portés par des personnages tristement célèbres : LANDRU(866), PETIOT(4739), PAPON(3994)
- ✓ Les noms portés par des personnages bibliques: JUDAS(1355), DIEU(4355)
- ✓ Les noms insultants: CRETIN(4197), CON(N)ARD, MOLLARD(4353), COCU(3084), Crotte, Putin, Bordel...
- ✓ Les noms à particularité physique: COURTECUISSÉ(1243), LABITTE(1467), Grossein, Bonnichon....
- ✓ Les noms liés aux animaux : Bœuf ou Leboeuf (9030), Leveau(3300), Vachier ou Lavache(1200), Cochon(1737), Goret(1831), Verrat(175), mais aucune Truie.
- ✓ Et bien d'autres/ Troccon, Brisecul, Cassecouille, Broutechoux, Toutlemonde, Débile, (H)anus, Belbèze, Boudin, Pourry, Croquemort,, Jolicon, Legland.....

Et la liste n'est pas limitative

... tant alors à tout citoyen de changer son nom, soit en le troquant contre celui de sa mère, soit en lui ajoutant ce dernier).

Repoussée, quant à son application, au 1^{er} janvier 2005, cette loi ainsi revue ne pourra donc profiter qu'aux couples dont le premier enfant naîtra après cette date ou à ceux dont l'aîné des enfants n'a pas dépassé l'âge de treize ans.

En définitive, si le nom n'est pas un gadget, la loi Gouzes le met désormais carrément en « self-service » ; il aurait été préférable d'imposer aux parents désireux d'en profiter d'accomplir un minimum de démarches, qui auraient eu l'intérêt d'éprouver leur motivation. On ne peut que rappeler ici les cas des descendants de Juifs et de Harkis, auxquels leur identité factice apporte parfois un réel et grave sentiment de « mal-être ».

L'étape de la déclaration

Cela dit, l'heure n'est plus à la critique mais à l'application...

Or, comment, les choses se passeront-elles concrètement ?

Un premier aspect tient au fait que la plupart des naissances (sinon toutes) ont lieu de nos jours en hôpital ou maternité, où les parents, jusqu'à maintenant, déposent habituellement leur livret de famille, en indiquant les prénoms qu'ils donnent à leur enfant, afin qu'un agent de l'établissement puisse faire la déclaration en mairie en leur lieu et place. Les rares pères qui tiennent à effectuer eux-mêmes cette démarche doivent souvent livrer une véritable bataille...

Désormais, s'ils souhaitent profiter de la loi Gouzes pour transmettre un autre nom que celui du père, le décret d'application prévoit qu'ils devront soit remettre une déclaration écrite (dite déclaration conjointe de choix de nom⁽¹⁾) afin de manifester clairement leur intention, sans qu'hôpitaux ni maternités ne soient tenus de le leur demander ni d'attirer leur attention sur cette question. Certains, peut-être, le feront-ils...

Ensuite, la question se complique au niveau du livret de famille, dont on entend faire le garant de l'unité patronymique des fratries. Document privé, il reste fragile (pouvant notamment se

perdre ou même parfois être l'objet de trafics). Or, comment s'assurer que deux frères, nés l'un à Lourdes et l'autre au Caire, recevront bien le même nom que leur aîné, né douze ans plus tôt à Paris ?

Elle se complique davantage avec les couples non mariés – et donc sans livret de famille – et parents de plusieurs enfants communs, que la loi veut voir aussi désignés par un même nom...

Le grand bazar des patronymes doubles

Mais c'est au niveau des noms doubles que vont apparaître les principales difficultés.

La loi Gouzes, cherchant à éviter de provoquer des allongements inconsidérés, a judicieusement prévu que si, à la naissance de leur enfant, M. Martin et M^{lle} Dupont pouvaient décider de lui transmettre leurs deux noms, on ne pourrait envisager, à la génération suivante – lorsque M. Martin-Dupont épousera une Dumas ou, mieux, une Thomas-Picard – de se trouver face à des Martin-Dupont-Dumas ou à des Martin-Dupont-Thomas-Picard. D'où une restriction logique et sage, obligeant chacun des parents à ne transmettre « qu'un patronyme pour chacun d'eux » (ainsi, pour le père, soit Martin, soit Dupont). Et c'est là que l'affaire se corsait au plus haut point (voir encadré en page de droite). L'intégration, entre les deux noms du père et de la mère, réunis par la loi Gouzes, d'un banal tiret, ne résolvait rien, bien au contraire, puisque certains patronymes en comportaient déjà un avant l'application de cette dernière.

Je proposai alors l'idée d'employer un signe spécifique, non utilisé dans aucune construction patronymique actuelle, et qui trahirait, dès lors qu'on le rencontrerait dans un nom, que ce dernier aurait un jour bénéficié de la loi Gouzes et ne saurait donc en bénéficier à nouveau. J'expliquai que, puisque nouvelle société et nouvelles mœurs nous valaient une nouvelle loi et de nouveaux noms, on ne saurait hésiter à utiliser un signe nouveau et proposai notre moderne slash, qui aurait donc le mérite de bien matérialiser, dans un patronyme

de type nouveau, les deux anciens noms réunis et d'éviter ainsi tout risque de coupure intempestive, avec des *Dubois / Le Bris, O / de La Monnerie* ou des *Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas-Oudinot de Reggio / Roux*.

Dans un premier temps, les conclusions des commissions travaillant à la mise en application de cette loi me suivirent quant au principe d'un signe distinctif et décidèrent de consulter l'INSEE, qui écarta la plupart des signes proposés (*/, *...*)⁽²⁾, pour s'en remettre au double tiret, avec des *Dubois- -Le Bris, O- -de La Monnerie* ou des *Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas-Oudinot de Reggio- -Roux*.

Dès lors, les choses se précisent et le paysage patronymique se dessine. Il n'en reste pas moins que bien des questions capitales demeurent.

Dérapages et dangers

Quel succès connaîtra cette loi ? Une utilisation très limitée, comme en Allemagne, où l'on n'offre cependant pas le choix du nom composé ? Des applications rares, une fois passée une période d'enthousiasme, exceptés divers cas :

- ceux des patronymes d'origine étrangère ou des noms lourds ridicules, dont les porteurs pourront désormais changer, sans avoir à recourir à des procédures administratives ;
- ceux de familles recomposées ;
- dans certains milieux, la recherche d'une particule ou d'un nom valorisant, qui reste bel et bien une réalité en ce début de troisième millénaire. Peu importe, bien sûr, que les deux noms doivent être réunis par un double tiret : chacun, sur sa carte d'identité ou sa boîte aux lettres, se permettra de les oublier...

On peut aussi penser que l'application de cette loi sera freinée par :

- les pesanteurs qui continueront, qu'on le veuille ou non, à plaider en faveur de la transmission traditionnelle ;
- une organisation pratique maintenant par défaut le régime traditionnel à titre supplétif, via hôpitaux et maternités ;
- la lourdeur de la séquence « tiret, espace, tiret » appelée à séparer les deux noms réunis, donnant aux patronymes

LES TRIBULATIONS INFERNALES

Le nom de famille n'ayant nulle part reçu de définition, la situation, en deuxième ou troisième génération, s'annonçait en fait ingérable. Comment, en effet, pourrait-on demander de choisir entre « un des deux noms » ? Aux yeux de la loi, Martin-Dupont serait censé être un seul nom à part entière, tout comme le sont aujourd'hui des appellations très diverses.

Disons que l'on a, d'un côté, environ 95 % de nos patronymes qui sont des noms en une seule partie, comme Martin ou Dupont, bien que pouvant toutefois être composés d'une simple lettre (on en compte quatre : B, M, O et X), comme d'une vingtaine, qu'ils soient d'origine française tels Delajousselinère ou Vansechaerkbrouck, avec 17 lettres, ou étrangère, comme Randrianampoinimaria, avec 20 lettres.

En revanche, il ne faut pas oublier les très nombreuses exceptions confirmant cette règle et qui nous valent différents types de noms dont :

- plus de 6 000 patronymes, majoritairement bretons, intégrant l'article « le » et quelquefois « la » ou « l' » ;
- des milliers de patronymes doubles, d'origine bourgeoise ou montagnarde (comme Lefèvre-Utile ou Lambert-Coucot) ;
- des milliers de patronymes nobles ou d'apparence noble, intégrant une particule séparée (dont quelque 6 000 commençant par « de »), sans oublier les « du », « des », « de la » et en Flandres, les « van », « van de », « van den » ou « van der » ;
- des centaines de noms doubles unis par « dit » ou « alias » (comme « Tissot dit Dupont », « Marie alias Morin » ou encore ce plus curieux « Chevass Clément à l'Antoine » jurassien) ;
- des noms d'origine étrangère : irlandais, écossais, chinois, vietnamiens, arabes... (comme O'Kelly, Mac Leod, N'Guyen, Ben Haim...). Or, tous ces noms sont bel et bien des noms de famille, tout comme le

sont aussi les curieux Béranger-Fenouillet-Tissot-Palendier (36 signes) ou Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas-Oudinot de Reggio (54 signes ou espaces !).

Le problème, dès lors, était de savoir comment les choses devaient se passer dans certains scénarii.

Si on ne pouvait éviter que l'enfant de M. Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas-Oudinot de Reggio et de Mlle Pierre-Brossolette ne s'en tire avec un nom à 74 signes..., qu'allait-il se passer, dans trois ou quatre générations, lorsque M. Martin-Dupont, dont le grand-père, né en 2007, aurait reçu ce nom en application de la nouvelle loi et voudra, pour nommer ses enfants, ajouter à son nom celui de son épouse ? Quelle différence fera-t-on alors entre peu borné pourrait aller jusqu'à obliger M. Le Bris à choisir entre « Le » et « Bris » ? Même chose pour les L'Huissier, les de Gaulle, les Mac Léod et les N'Guyen. Comment faire, en effet, pour différencier un Bon-Vaillant né de la loi Gouzes d'un Mac Léod d'origine écossaise ou d'un Pin-Barre dauphinois, tous composés d'un premier élément de trois lettres ? Comment différencier le N des N'Guyen du simple B de M. B, porteur d'un des quatre patronymes à lettre unique ?

Comment faire, à partir du moment où le livret de famille, remis à un couple lors de son mariage, en 2058, n'intégrera pas un rappel de l'évolution juridico-généalogique de leurs noms ?

un aspect d'alphabet morse et les rallongeant encore, à l'heure où logiciels et formulaires les tronquent souvent sans pitié au-delà de neuf ou dix lettres. Les courriers administratifs reçus au nom de M. Dupont -M (pour Dupont-Martin) risquent de décevoir...

Pour ma part, cependant, je pense que la voie originale consistant à associer les deux noms, pour être moins dérangeante et surtout correspondre à la réalité biologique, aux sensibilités et aux recherches actuelles, devrait connaître un franc, sinon un étonnant succès.

Elle aura alors pour conséquence de bouleverser notre corpus patronymique, d'une part en augmentant le nombre des noms de famille (et cela, peut-être, dans d'énormes proportions), et d'autre part en provoquant leur allongement, avec une majorité de noms doubles.

Elle ne manquera pas aussi de forcément compliquer la tâche du généalogiste. Non tant lors de recherches ascendantes (avec la même situation, assez

facile à suivre, qu'il peut rencontrer aujourd'hui face à un changement officiel de nom) que lors de recherches descendantes, en rendant nettement plus délicate la localisation et l'identification des porteurs d'un nom. Comment, en effet, le généalogiste de 2050 pourra-t-il savoir sous quel nom peuvent vivre les descendants de son cousin Ferrandon, époux d'une Tissot-Lambert et beau-père de trois belles-filles nommées Moreau de Ladoix, Pierre-Fenouillet et Durand -Lemercier ? A lui de s'adapter et de s'organiser, de collectionner les faire-part qui pourront l'informer (notamment ceux de naissance, qui y gagneront sans aucun doute en intérêt). À moins qu'il ne soit peu à peu secouru par diverses institutions ou dispositions nouvelles, car n'oublions pas le cri d'alerte poussé par François Terré, pour qui, en effet, « une trop grande mobilité des noms entraînera alors la prédominance du chiffre sur la lettre », en ce que « le numéro de Sécurité sociale, restant

quant à lui fixe, deviendra la nouvelle référence en matière de police civile et en viendra donc à remplacer notre nom ».

La question-clé sera donc de savoir si le nom pourra ou non rester un instrument de police générale, ce que seule l'utilisation qui sera faite de la loi Gouzes pourra nous apprendre... En fait, nous avons le privilège de vivre en direct ce grand tournant de l'histoire du patronyme... ■

Jean-Louis Beaucarnot

1) Des formulaires ou des modèles pourront être prévus.

2) Le slash fut écarté car perturbant l'INSEE au plan de ses programmes de saisie des identités qui utilisent actuellement ce signe. On n'envisage pas de toucher à ces programmes dont la maintenance ne devrait pourtant pas présenter un intérêt supérieur à celui de l'avenir du nom et de son image des siècles durant. Le double tiret fut d'abord proposé avec trois espaces (Durand - - Martin) pour être enfin, après bien des démarches, réduit à un seul espace (Durand- -Martin), maintenu du fait que certains logiciels de traitement de texte ramenaient systématiquement les deux tirets consécutifs à un seul.

Le Foie Gras : Incontournable pour les fêtes de fin d'année

Selon une étude récente 8 Français sur 10 consomment du foie gras. Il se déguste dans les grandes occasions, en particulier pour les fêtes de fin d'année.

En Aveyron et en Ségala c'est une vraie tradition. Depuis bien longtemps les fermières élèvent les animaux pour la consommation familiale, le surplus est vendu au marché, et qui peuvent avec l'argent récupéré des ventes, faire des achats pour les cadeaux de Noël, ou se constituer une réserve « d'argent de poche. » Cet élevage se faisait de manière artisanale jusqu'à ces dernières années, mais sont apparus les élevages industriels, avec machines de gavage, et les animaux ingurgitent rapidement une pâtée, à base de maïs, au lieu du maïs grain entier autrefois.

Et la polémique fait rage, en fonction du bien être animal, sans parler des Américains favorables à la liberté du commerce, mais surtout pour eux, freinant tant qu'ils peuvent les importations de foie gras et aussi de Roquefort, en les surtaxant, on ne sait en fonction de quelle loi de l'OMC (organisation mondiale du commerce).

Pourtant le foie gras fait partie de notre patrimoine gastronomique, et culturel, et il est bon de garder nos traditions, « face à la mal-bouffe »

La production de foie gras est une production ancestrale qui ne date pas d'hier et vieille de 4500 ans. La première illustration du foie gras apparaît sur une fresque d'un tombeau Egyptien, celle-ci représente une esclave nourrissant de figues, une oie.

Les bords du Nil sont en effet un point de passage de la migration des canards et des oies.

Les Egyptiens observaient leur faculté à constituer des réserves de graisse avant d'effectuer le voyage retour. Ils mirent ainsi au point des pratiques d'alimentation, en fonction de leur observations.

Cette tradition a été diffusée et perpétuée, entre autres par les communautés juives en exode qui utilisaient également des oies pour produire des matières grasses.

Le foie gras engraisé deviendra en latin « Jecur Ficatum » (le foie du aux figues), le maïs n'a été introduit en Europe qu'après 1500, et que Christophe Colomb eût découvert l'Amérique. Le foie gras apparaît sur une table Romaine au 1^{er} siècle avant Jésus Christ, lors d'un fabuleux banquet rapporté par Horace. L'engouement des Romains pour le foie engraisé aux figues est tel que dès le quatrième siècle, « ficatum », aux figues devient l'appellation pour le foie de tous les animaux engraisés. Il donnera quelques siècles plus tard, le terme anatomique « foie »

Les populations de l'Empire Romain, nos ancêtres Gallo-Romains, en rappelant que CRANSAC est un nom d'origine Gallo Romaine, furent des spécialistes de cette préparation.

Au 17 et 18^{ème} siècle, la production de palmipèdes gras est une des bases de l'alimentation des paysans. En effet la cuisson et la conservation des foies et viandes dans la graisse permet de constituer des réserves, dans les « toupines en terre », le congélateur n'arrivera que bien plus tard.

Paradoxalement ce plat de paysans, était aussi servi aux tables des Rois et des grands du Royaume, sous l'ancien régime.

Au 19^{ème} siècle, plusieurs entrepreneurs se spécialisent dans le foie gras, diffusant les produits dans le monde entier. Depuis le foie gras fait partie du patrimoine culinaire et culturel de la France.

Bon pour la santé : le foie gras est riche en acides gras insaturés, et permet d'abaisser le taux de mauvais cholestérols sanguin. Cela peut expliquer l'exceptionnelle longévité des habitants du Sud Ouest, qui possèdent un des plus faible taux de mortalité, concernant les maladies cardio vasculaires., comme l'huile d'olive pour les Crétois.

Il y a de nombreuses manières de le consommer froid, mais à température ambiante, en début de repas, mais aussi il est très tendance de le consommer chaud, en plat principal avec un accompagnement. Ce n'est pas les recettes qui manquent, mais il faut qu'il soit d'origine fermière ou artisanale et en morceaux entiers (seuls ingrédients utilisés sel – poivre) en évitant le bloc de foie gras, mélange de foie transformé en purée et contenant t de nombreux additifs.

Vin. Un domaine ouvert aux visiteurs du dimanche.

Château Cransac : renaissance d'un vignoble

Médaille d'or au Concours général agricole au début de l'année, et depuis quelques jours inscrit au guide hachette des vins 2005 avec la cuvée Renaissance rouge ! Le nouveau départ pris par le Château Cransac non seulement dépasse les espérances mais annonce des jours plein de bonheur. Rachetée par Remy

Le pari a été pris d'associer qualité à nouvelles technologies mais également protection de l'environnement.

Naulau, directeur de centres Lercle haut-garonnais, la propriété de 150 hectares vieille de plus de 400 ans, met tout de son côté pour compter parmi les fleurons du vignoble frontonnais. Le haut de gamme, c'est tout ce que veut la nouvelle équipe de Jean-Christophe Briet, directeur général de la société. Et pour ce faire, le pari a été pris d'associer qualité à nouvelles technologies mais également protection de l'environnement. Cela commence par les vignes, on ne peut plus en osmose avec la nature. Les ceps sont entourés par 60 hectares de bois de chêne et de pins, leurs lots d'oiseaux migrateurs et autres gibiers. A Cransac on a aussi remplacé les pesticides par



de l'herbe. Tendu régulièrement, le tapis vert s'étale sur pas moins de 150 kilomètres ! « Ce sont les conditions nécessaires pour adhérer à la charte *terra vitis* à laquelle nous sommes très attachés. La vigne aujourd'hui doit être vue un peu comme de la grande cuisine et vécue comme une passion » confie Jean-Christophe Briet.

VINIFICATION NATURELLE

Au chapitre des particularités du château, on notera aussi l'excellent système naturel de vinification appelé Ganimède. Cransac

est la seule cave au monde à l'utiliser sur toutes ses cuves. Il consiste à exploiter les gaz dégagés lors de la fermentation pour mélanger naturellement la masse du marc (peau, pépin, pulpe...). Finesse, souplesse mais aussi charpente robuste s'équilibrent alors remarquablement bien et donnent le ton des vins de Cransac. Électronique, traçabilité, techniques de pointe ont su, ici, se forger une place en plein cœur d'un terroir plus que jamais protégé. Des notions que s'approprient à partager le château qui ouvre ses portes tous les jours au public par

Jean-Christophe Briet, le jeune directeur général devant « ses » vignes du frontonnais. Photo DDD, E.H.

un système de visite avec ou sans guide. « On aimerait, *in fine*, que les gens redécouvrent le vignoble et s'arrêtent, en passant, pour voir qu'on sait encore les accueillir » espère le propriétaire des lieux. Une invitation (1) qui mérite d'être entendue pour découvrir en ces lieux un paysage plein d'émotions, à l'instar du vin qu'il a fait naître.

Emmanuel Haillot

(1) Tél. 05 62 79 34 30.

Le canton de Naucelle

LE canton de Naucelle occupe dans le Ségala une position centrale. C'est un faux plateau. Le léger moutonnement que l'on aperçoit de toutes parts, fait de massifs et de croupes bien cultivées, cache des vallées abruptes et sauvages. Le relief a imposé aux hommes des passages. Une des voies les plus anciennes est celle qui unissait Rodez à Albi et Toulouse par La Motte, Naucelle et Pont-de-Cirou. La Motte est un vieux relais, placé pendant le Moyen-âge sous le contrôle du petit baron de Verdun. A une époque plus récente, la voie dévia vers le Sud, vers St Martial. C'est la route des baraques : la Baraque de Merlin, devenue Naucelle-Gare, et la Baraque St-Jean, comprises entre la Baraque de Fraysse (devenue Baraqueville) et la Baraque de Tanus (aujourd'hui Tanus dans le Tarn). Ce parcours a nettement bénéficié de la présence presque parallèle de la voie ferrée de Rodez à Carmaux et Toulouse. Il faut citer pour mémoire quelques voies secondaires, comme l'embranchement de Baraque St Jean vers Pampelonne, et les vieux Camis rodanés ou gailhagués localisés dans l'exposé qui suit.

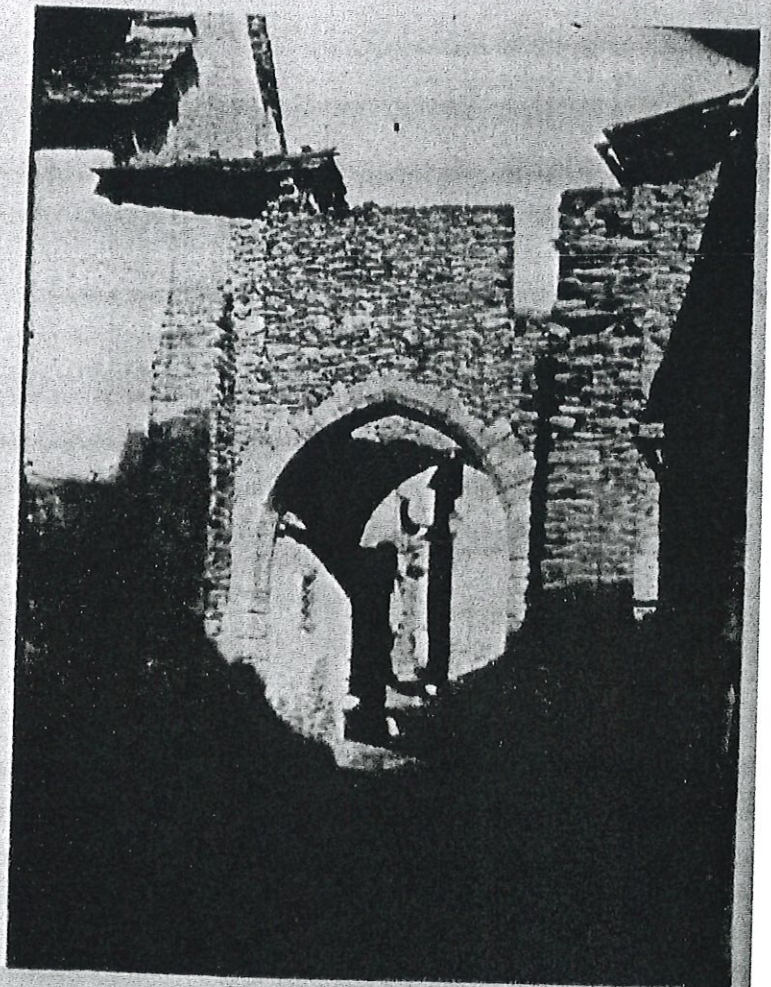
Malgré le Viaur, les relations entre le Ségala de Naucelle et l'Albigeois furent étroites : construction de brique du château de Bonnefon, style albigeois de la sculpture de Cabanès, chaux carmausine portée dès le XIIIe siècle pour amender les terres acides, merrens de châtaignier descendus à Gaillac, enclaves albigeoises sur la rive droite du Viaur, comme celle de Teilhet.

L'occupation du sol fut mieux organisée qu'on pourrait le croire et cela depuis des temps reculés : on note l'abondance de noms en -ac typiques d'un habitat gallo-romain. Le territoire fut véritablement quadrillé dans le Haut-Moyen-âge et ces structures se maintinrent jusqu'à l'époque moderne.

Partout s'installèrent de puissantes baronnies ou seigneuries : Verdun, Castelpers, Miramont et Castelmary (aujourd'hui dans le canton de la Salvetat) mais aussi Villelongue. Ce ne sont plus aujourd'hui que des noms. Leur fonction de défense, dans les vallées a été la cause de leur déchéance et de leur ruine. Villelongue a de nouveau joué pendant l'Occupation un rôle militaire, en abritant le Maquis Antoine. On trouve quelques petites églises de type pré-roman, souvent liées à ces vieux chefs-lieux : Verdun, Castelpers, Villelongue. Lugan est un cas à part.

Les bourgs du plateau se sont maintenus ou développés : le cas de Naucelle est exemplaire. Il faut remarquer ici que les institutions pacifiques que sont les abbayes ont entrepris une véritable colonisation de ce plateau : Naucelle, Bonnefon, la Serre, la Bastide près de St-Just et Tayac, pour Bonnacombe, le Puech de Rouet et Tauriac pour le Temple, par exemple. Le Monastère avait le vallon ensoleillé de St Just.

Un autre fait est remarquable : les révoltes paysannes y furent importantes jusqu'à la Révolution de 1789. En 1790, Jalenques, le Bosc, Villelongue, Meljac furent pillés. Il faut y voir les conséquences de la pauvreté et d'une grande mobilité de la population.



Naucelle : L'ancienne porte de ville

(Photo P. Nayrat)

CABANES

(commune rattachée au canton de Naucelle par décret du 2 août 1973)

L'église primitive se serait trouvée au Bosc Sainte-Marie. Quand elle se serait écroulée, les habitants de Cabanès auraient utilisé le petit oratoire de leur village, où l'on avait déposé les reliques de Ste Marthe.

Le prieuré de Notre-Dame de Cabanès dépendit jusqu'en 1283 de l'hôpital Notre-Dame du Pas, de Rodez. Il fut échangé contre St Mayme et Abbas à R. de Calmont, évêque de Rodez. L'église a un très beau chevet roman circulaire avec une série de corbeaux, d'influence méridionale. L'intérieur a été repris à l'époque gothique (XVe siècle). La croisée du transept a des chapiteaux à personnages de la fin du XIIIe siècle. Sur un pilier, une inscription en langue d'oc rappelle une fondation de chapellenie (XVIe s.). L'église renferme en outre un reliquaire du bras de Sainte Marthe (de Tarascon). Cette relique est l'objet d'une grande dévotion (le 29 juillet). Croix de cimetière du XIVe siècle.

Au voisinage, on a découvert en 1865 un four à briques gallo-romain.

Environs

Deux portions de la paroisse de Cabanès se rattachaient à la seigneurie de Castelmary : l'une prolongeait entre le Lézert et l'Escudelle le territoire de l'Ingautrinie (La Gaudetrunia) jusqu'aux environs de Cabanès. L'autre se trouvait de l'autre côté de l'Escudelle, près de Crespin. L'ensemble comprenait au Moyen-âge une douzaine de mas.

La Borie-Haute : Résidence en 1745 de noble Jacques Paulhe, qui semble avoir eu la noblesse à titre personnel.

Villelongue : Jadis Malemort. Château des Brenguier, dits de Malemort, au-dessus du Lézert. Il passa aux Adhémar à la fin du XIVe siècle, puis aux Flavin de Raffin (milieu XVe - fin XVIe s.) et enfin par le mariage de Delphine de Raffin à une branche de la famille de Saunhac. Les paysans incendièrent le bâtiment le 14 février 1790. Le village construit sur le chemin qui s'allonge depuis le château jusqu'au gué du Lézert, est à l'origine de la dénomination de Villelongue. Il y avait encore trente habitants en 1867. A la fin de la deuxième guerre mondiale, il fut complètement abandonné.

L'église de St Salvy de Villelongue devint annexe d'Albanhac (commune de Sauveterre). C'est un édifice à chevet pré-roman et arc triomphal étroit, qui était à l'origine de plan rectangulaire (XIe s.). Elle fut agrandie de deux chapelles latérales (XVe-XVIe s.), dédiées l'une à St Martial et l'autre à St Antoine. Celle-ci devint la chapelle seigneuriale (à gauche). L'église renfermait une statue de St Salvy et une Vierge de Pitié (auj. en dépôt au Musée Fenaille). Après la guerre, l'abandon entraîna un pillage complet de l'édifice : la cloche de 1700 a été volée (vers 1967) et la table de communion aux armes des Saunhac (fin XVe s.) a été brisée. Depuis quelques années, l'église renferme un petit musée de la Résistance en souvenir du Maquis Antoine et du passage du colonel Berger (nom de Résistance d'André Malraux), le 22 juillet 1943.

CAMJAC

M. Daniel Crozes a consacré à la commune une monographie «Si Camjac m'était conté...» (1975, 2e ed. 1976).

Le paysage de la commune a changé plusieurs fois. Le cadastre du milieu du XVIe siècle ne mentionne pas de châtaigneraies. Les vignes étaient plus abondantes : il y avait un vignoble et un pressoir à la Grésate.

Le prieuré de St Pierre était à la collation de l'évêque. Les dîmes étaient autrefois partagées entre les abbayes de Bonnacombe et du Monastère-sous-Rodez. Camjac était le siège religieux ; le Bosc, à proximité, était le siège du pouvoir laïque et de la justice.

L'église a été reconstruite vers 1840 par Boissonnade. Des fresques exécutées par M. Malespine et l'Ecole des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand en 1956-1957 ornent les murs. L'artiste ruthénois Jean-Pierre Chaput y a collaboré (la Pêche miraculeuse). Au cimetière, croix de 1809.

Environs

Frons : Prieuré de St Jacques, à la collation de l'évêque. Eglise reconstruite au milieu du siècle dernier (pose de la première pierre le 19 mars 1848).

La Bastide : Village donné au XIIe siècle par Hubert de Castelnaud à Bonnacombe.

La Grésate : Au XVe siècle, four, fontaine et pressoir communs.

Le Bosc : Château d'une famille du Bosc (XIIe s.), puis des Malavielha ou Maleville, seigneurs de Miramont (XVe siècle). Hélène et Marguerite, filles et héritières de Jean de Maleville, épousèrent Jean de Faramond et Jean d'Imbert, qui devinrent coseigneurs du lieu. Le château fut rebâti au début du XVIe s. et repris du XVIe au XIXe siècle (1521, date portée sur la cheminée de la grande salle avec les armes des Imbert). En 1592, le château fut pillé par les protestants. Au milieu du XVIIe siècle, Jacques de la Framondie, seigneur de Bertholène, y résidait. Puis, en 1651, les Imbert achetèrent la part des Faramond. Le château subit le 14 février 1790 l'attaque de paysans ameutés. Au XIXe siècle, il passa aux Tapié de Celeyran. Leurs alliances avec les Toulouse-Lautrec expliquent les séjours que le peintre fit dans le pays pendant son enfance.

Maury : Communauté aux XVIe et XVIIe siècles. Le taillable comprenait Maury, Frayssinhes, Brucastel et Pouzols. Il fut uni à celui de Centrès avant 1765.

Radamax : Dépendance de Bonnacombe (jadis : Darramatz).

Routaboul : Mas sur lequel l'église de Metz avait des droits au VIIe siècle (Donation des souverains mérovingiens d'Aquitaine).

CENTRES

Le prieuré de Notre-Dame était à la collation de l'évêque. Il avait une annexe dite de St Martial. L'église fut reconstruite après 1328.

Le château, aujourd'hui disparu, appartient à la famille de Solages (XVe-XVIIe s.). Les seigneuries de

Centrès et de Tayac furent données par le comte d'Armagnac à Guillemot de Solages en 1413. Le fort de Centrès était encore debout à la fin du XVIIe siècle.

Aux environs, passage de l'ancien chemin gaillacois.

Environs

De nombreuses verreries ou résidences de gentilshommes verriers, comme les Bournhiol ou les Filiquier, se trouvent dans les environs : au Moulin d'Ayres (1836), à Brenne (Bournhiol), à Fombonne (les Bournhiol, XVIIIe s.), à Gargaros (1650), à Tayac (1623) et au Valat (1693).

Gargaros : Maison forte (1366). Bernard Barthe en fait hommage à l'abbé de Bonnetcombe. C'est par la suite la propriété de Pierre de Boyer, de Calmont (1406) et celle des Filiquier, verriers (1650).

La Coste : seigneurie de Jean de Resseguier en 1580.

La Tour : jadis, fort avancé de Miramont.

L'Herm : résidence de nobles Hugues et Urbain Rogery en 1482.

Magrinet : résidence de noble Jean-Pierre de Bertin en 1784.

Miramont : Un oppidum fut établi sur ce massif de quartz et de schistes, appelé aussi Roc-Sarrazis dominant les vallées du Céor et du Giffou (restes d'amphores et de tegulae). Il fut par la suite le support d'un important château, chef-lieu d'une des douze baronnies du Rouergue. Miramont était une petite ville et avait un notaire (1300). La seigneurie appartenait aux Miramont (XIIe-XIVe s.), puis aux Solages (XVe s.), aux Maleville, aux Faramond (1513), aux Cassagnes-Beaufort et aux Imbert du Bosc. La terre fut érigée en marquisat au XVIIe siècle. La chapelle du château, aujourd'hui détruite, dédiée à St Pierre (ou à St Michel) était annexe de l'église de Centrès (1328-1380).

Taurines : L'église de St Etienne, donnée à Cluny et à Moissac en 1088, fut plus tard annexée à celle de Céor (1453). L'édifice actuel a été plafonné vers 1850.

Le château est un édifice remarquable, en appareil très régulier, des XVe et XVIe siècles (cheminée et escaliers anciens). Il appartient à la famille de Guitard (XIVe-XVIe s.). Il fut fortifié vers 1562. La garnison protestante qui l'occupait fut délogée par les catholiques en 1574. Les Tubières-Grimoard en eurent par la suite la seigneurie. Jean de Tubières fit réparer les mâchicoulis en 1621 par François Rey, maçon de St Martin, et y résida (1627). Son descendant Jean de Tubières, baron de Landorre y fit encore des réparations en 1718. En 1763, les Caylus le vendirent à M. de Séguret, juge de Rodez.

Tayac : Mas dépendant de Bonnetcombe. Ancienne carrière d'ardoises dans la vallée au-dessous de Sermur. La seigneurie fut partagée au milieu du XVe siècle entre Baptiste Durieu, seigneur de St Salvadou (part achetée à Jean de Solages en 1439) et Arnaud de Calmont, seigneur de Briols. Résidence des Filiquier, gentilshommes verriers, au début du XVIIe siècle, et de Joseph de Grimal (fin XVIIIe s.).

Veynac ou Vaynac : Château d'une branche des Guitard puis des Tubières. Il fut remis en état par Jean-Claude-Philippe de Tubières, baron de Landorre (1718). Il fut vendu en 1741 à Joseph Bessière, marchand du faubourg St Cyrice de Rodez pour 15.000 livres. Les descendants de celui-ci portèrent le nom de Bessière-Veynac (cf. Affaire Fualdès).

MELJAC

(commune détachée de celle de Saint-Just en 1673)

Le prieuré de Notre-Dame était à la collation de l'évêque. Autrefois, l'église était le lieu d'un pèlerinage à St-Blaise, pour la protection du bétail.

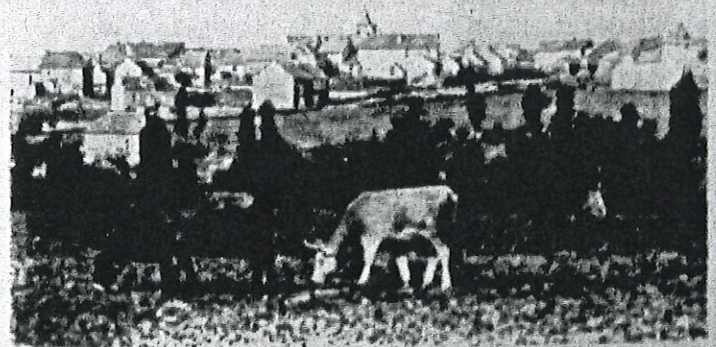
Le château qui appartient à la famille de Crespon (Antoine de Crespon, seigneur de Lacan en 1673) fut pillé le 18 février 1790 par une bande de brigands, qui furent fusillés par la suite au village du Puech ou pendus à Rodez.

NAUCELLE

Le nom de Nova Cella (nouvelle cellule), utilisé dès le IXe siècle pour d'autres localités, évoque une fondation monastique qui aurait dépendu, selon la légende, de l'abbaye de Vabres. L'abbaye cistercienne de Bonneval eut d'abord des intérêts dans le pays, du fait de dons des familles de Castelnau, de Malemort (ou Villelongue) et de Verdun et de retrocessions de l'abbaye de Mazan, en Vivarais. Ce premier noyau se trouvait à la grange de la Serre, au-delà de Soulages : il est attesté en 1160. En 1225, Bonneval vendit ses biens à Bonnetcombe pour 10.000 sous de Rodez. Bonnetcombe avait déjà mis le pied à Bonnefon au sud de Naucelle, quand l'abbaye reçut d'Hugues, évêque de Rodez, l'église de ce lieu (1203). Vivian, son successeur, fit une nouvelle donation en 1252. Mais la grange et le domaine de Bonnefon avaient pour Bonnetcombe le principal attrait.

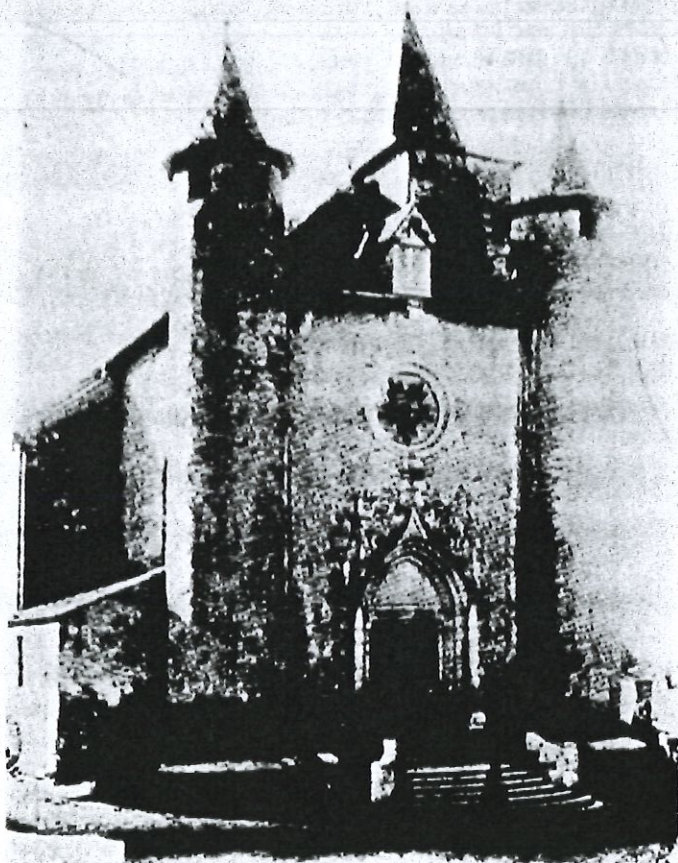
Naucelle est une ville neuve. Son influence fut combattue par l'autorité royale, qui avait favorisé Sauveterre, à six kilomètres de là. En 1346, les consuls de Sauveterre revendiquaient encore la juridiction. Naucelle n'eut d'abord que des jurats (municipalité, 1393). En 1424, l'abbaye de Bonnetcombe

419 - Naucelle.
Arch. de Rodez, Avezou.



(Archives 44p.)

Naucelle : vue générale (avant la transformation du clocher)



(Archives dép.)

Naucelle : L'église (avant la transformation du clocher)

semble avoir mieux réalisé le rôle que la ville pouvait jouer : elle lui accorda sa charte de coutumes et l'autorisation de s'entourer de remparts et de fossés. On était au temps des guerres et le nom de Porte des Anglais donné à la seule porte subsistante évoque ce temps-là. La seigneurie était partagée entre l'abbé de Bonnecombe et des seigneurs locaux : les La Barrière (XIV^e s.), les Landorre et les Castelpers (XV^e-XVI^e s.), par exemple. En 1424, les consuls étaient tenus de prêter serment à l'abbé de Bonnecombe et au seigneur de Landorre. En 1762, Me Maritan, avocat en parlement, était coseigneur.

A Naucelle et à Bonnefon, comme dans ses autres domaines, Bonnecombe pratiquait une aumône journalière qui attirait en 1548 jusqu'à trois mille ou quatre mille personnes. Cette pratique charitable avait le défaut de drainer la pauvreté du pays plutôt que de soulager la misère du lieu et de développer une activité économique.

Naucelle depuis longtemps jouait un rôle de halte sur le grand chemin de Rodez à Toulouse. Se rendant à Rodez, Richelieu y coucha en 1629. Les troupes y firent des ravages en 1658. Pauvreté et mouvement provoquèrent une instabilité sociale. Une révolte, éclatée aux alentours de 1658, se termina par la pendaison de deux frères du fermier de Bonnefon et de six habitants de Naucelle. L'Intendant de Montauban ordonna de raser les murailles et les tours et de descendre les cloches. Comme dans le reste du pays, Naucelle connut en février 1790 une insurrection paysanne.

Naucelle a bénéficié plutôt qu'on l'a dit des chaux de Carmaux (XVII^e-XVIII^e s.). Mais la création de la voie ferrée de Rodez à Carmaux et le passage de la grande route favorisèrent son développement. Naucelle-Gare est né de cette corrélation, sans que Naucelle-Ville ait perdu de son importance.

L'église St Martin est un édifice du XV^e siècle (Prix-fait de 1497 pour des travaux partiels), récemment restauré : une belle arcature sculptée au revers du portail d'entrée date de la fin du XV^e siècle. Le clocher a été surélevé à une date récente. L'église renferme le tabernacle de l'ancien rétable du XVII^e siècle et quelques statues. Un culte à St Eutrope, pour les petits enfants, y a été longtemps réputé.

Il faut dire encore quelques mots de la ville : l'enceinte suivait le tour de ville actuel et s'appuyait à l'église au nord-ouest. Une place avec gitats (couverts) se trouvait au centre. La vieille rue du Four, avec ses maisons à pans de bois, est inscrite à l'inventaire des sites depuis le 25 juin 1973. Au milieu du XVII^e siècle, la ville avait six faubourgs : le Barri-Bas de la Fon, vers le moulin de Bonnefon, le Barri del Sarralié, celui de Vern dit aussi al Razalhou, vers Montmeyrac, celui de Tinhét et le Barry-Naut (aujourd'hui Barri-Haut) vers Quinset et La Motte.

L'ensemble de l'agglomération abritait en 1771 une centaine de tisserands. Les cloutiers y étaient fort nombreux. Les foires de bovins de Naucelle sont parmi les plus importantes du pays.

Environs

Bel-Air : Fouilles d'un gisement d'amphores en 1975. Restes possibles d'un atelier gallo-romain.

Bonnefon : La grange de Bonnefon, au sud de Naucelle, appartient à Bonnecombe en 1203. Pendant longtemps, l'abbaye s'intéressa davantage à la grange et à ses importants domaines qu'au lieu de Naucelle. Bonnefon fut pour elle le centre de la résistance aux anglais. Les religieux auraient même mis le feu à la grange pour empêcher les anglais de la prendre. Ils furent récompensés par Charles V en 1370. Le château fut reconstruit en 1427. C'était une construction de briques, de style albigeois, exceptionnelle dans le Ségala. Une inscription datée de 1427 portant le nom d'Huc de Castelpers, abbé de Bonnecombe, est aujourd'hui conservée à Naucelle. La grange fut achetée en 1794 par Antoine Lacombe de Naucelle. Ce bel édifice a été rasé à une date récente.

A proximité, vaste étang ayant servi de vivier et moulin.

Cabassas : Lieu-dit près de Fenassac, au nord-ouest de Naucelle. A proximité, siège possible de la paroisse primitive, sous le patronage de Ste Juliette (Ste Jalède), XII^e s.

La Serre : Grange appartenant à Bonneval puis à Bonnecombe, aujourd'hui disparue. Vignoble important au Moyen-âge et sous l'Ancien Régime. Entre la Serre et Soulages, le lieu-dit lou Couben rappellerait soit cet établissement soit un habitat plus ancien. Voir ci-avant.

La Souque : Château de Pierre de Vernhes, sieur de Puechméja (milieu du XVII^e siècle).

Notre-Dame de Bonsecours ou la Capelotte : Petit oratoire élevé en souvenir de la protection mira-

culéuse accordée à un naucellois contre un loup. Ce qui était la campagne sauvage est aujourd'hui un faubourg de Naucelle.

Pauleto : Château de la famille de Lavernhe (fin XVI^e siècle), puis des Faramond de Jouqueviel (XVII^e-XIX^e s.). Jadis, chapelle de Notre-Dame fondée en 1631 par Jean de Faramond. Il ne reste presque rien de l'édifice primitif.

QUINS

Prieuré de St Pierre à la collation de l'évêque. La nef et le porche de l'ancienne église furent refaits en 1763 sous la conduite de Joseph Briane féodiste. L'église actuelle est moderne.

Seigneurie des Gayraud (XVII^e siècle).

Environs

Buffan : Droits de seigneurie de l'Hôpital du Pas, de Rodez (XV^e siècle).

Cadars (paroisse de Jouels) : Château partagé en coseigneurie en 1459 entre Bertrand de Sarde, marchand de Sauveterre et Hugues Barthélémy dit d'Auzits. Les droits de celui-ci furent vendus en 1488 à Lardit de Bar, sénéchal de Rouergue. La seigneurie fut cédée vers 1550 par noble Pierre Rossignol à Hugues Caulet, marchand de Rodez. Le château, édifice du XVI^e siècle, fut enfin vendu par un Pomayrols de Gramond à Estivals en 1784.

Jalenques : Anciens château et seigneurie avec justice et mesure spéciale (1334). Ils appartinrent à la famille de La Barrière, puis aux Raulet, barons de Montpaon (XV^e siècle), aux Garnier (1480), aux Robert (1505), aux Pomayrols (1676), (Pierre de Pomayrols en 1735), aux Pagan, qui les vendirent en 1769 à Jean-Fr. Bonnet, chanoine de Rodez. Pierre-Jean Bonnet de Jalenques, son neveu (+ 1812) fut un poète satirique et contrerévolutionnaire. Sa sœur Marion épousa le poète Ducis. Le château de Jalenques fut pillé au début de la révolution, le 15 février 1790.



(Archives dép.)

Quins : Le château de Jalenques

La Motte : Le nom évoque une levée de terre artificielle, une sorte de lieu fortifié établi pour contrôler la route d'Albi à Rodez. La Motte est citée depuis le début du XIII^e siècle. En 1303, Robert de Castelmarty possédait les deux lieux de la Motte et de Verdun. Ils furent unis pendant tout le Moyen-âge. Le seigneur de Verdun percevait le péage et arrentait le relais de La Motte. Des rentes sur le lieu furent données aux dominicains de Rodez en 1357. L'hôtellerie était régie en 1514 par noble Philippe Courtois, capitaine du château de Verdun. Elle fut confiée vers 1560 à Raymond de Semblat et en 1651 à François Delmas, avocat de Villefranche. La seigneurie était alors unie à celle de Salan. Elle fut arrentée en 1665 par Fr. de Buisson, marquis de Mirabel à Jacques de Sainte-Colombe, baron de Farges. Elle rapportait en 1775 cinq cent livres par an, outre le péage de deux cent cinquante livres.

Lugan : La chapelle de St Vincent était annexe de Quins. On y disait la messe le jour du patron. Au XVIII^e siècle, le cimetière était réservé aux enfants. L'édifice est de type roman. L'arc triomphal très large porte le clocher, entre le chœur voûté en cul de four et la nef couverte de charpente. Elle fut restaurée en 1643 (date probable de la percée de la fenêtre du chœur). Le rétable et le tabernacle sont du milieu du XVII^e siècle.

Passage du Cami Rodanès (vieux chemin de Rodez).

Salan : Prieuré de St Blaise, à la collation de l'évêque. Pélerinage à St Blaise, encore suivi. Eglise moderne, croix ancienne.

Verdun : Probablement petit oppidum gaulois sur lequel fut établi, au Moyen-âge, un petit château, chef-lieu d'une des douze baronnies dépendant du comte de Rodez. Il avait dans sa mouvance les paroisses, ou une partie des paroisses de Quins, Carcenac, Gramond, Jouels, St Clair, Lugan, Salan, Camboulazet, et Frons, sans oublier le village et le château de Cadars. La seigneurie était partagée au XIII^e siècle entre le seigneur de Castelmarty et celui de Malemort ou de Villelongue (hommage de Brenguier de Malemort à Henri comte de Rodez en 1265). A la fin du XIII^e siècle, le château passa en entier sous la main des Castelmarty, puis par mariage, à la fin du XIV^e siècle, sous celle des Vernhe. En 1452, Verdun et La Motte passèrent par le mariage de Cécile de Vernhe à la famille de Saunhac (XV^e-XVII^e s.). A partir du XVI^e siècle, la baronnie fut arrentée : en 1553 par Clément de Saunhac, seigneur de Belcastel, à Hugues Caulet, seigneur de Cadars. En 1639, la seigneurie de Verdun revint par mariage à la famille de Vielcastel, qui la garda jusqu'à la révolution.

Verdun était sous l'Ancien Régime le chef-lieu de la communauté de Quins (consulat). Il y eut un petit village avec un faubourg (le Barri). Le château est réputé ruiné en 1703.

Il ne reste plus à Verdun que la ruine d'une vieille tour et la chapelle de Saint-Clair pré-romane, remaniée au XI^e siècle (nef), à chevet carré et voûte du chœur en berceau. Elle a été sauvée de justesse par une association créée en décembre 1975. Le clocher porte sur la façade, percée d'un oculus. De chaque côté du maître-autel, restes de peintures murales (La Vierge et St Michel). St Clair fut jusqu'aux alentours de 1950 le but d'un pèlerinage local (fête 1^{er} juin). La chapelle était annexe de Quins.

SAINT-JUST-SUR-VIAUR

Le prieuré de St Just dépendait des religieuses du Monastère-sous-Rodez. C'est là l'origine du culte de Ste Tarcisse que cette abbaye diffusa à partir de Rodez. Le Puech de Rouet, montagne voisine, appartenait aux Templiers de la Selve (division de 1283).

L'ancien prieuré fut vendu en 1793 comme bien national à Prion et à Calmès de St Just. L'édifice, devenu presbytère, a de belles fenêtres à meneaux et une corniche à ondes du XVI^e siècle. L'église a été refaite en 1841.

Le vallon est propre à la culture de la vigne et des fruitiers. L'abbaye du Monastère y avait une cave.

Le village lui-même était fortifié au Moyen-âge.

Environs

Castelpers : Vieux lieu fortifié, mentionné dans le livre des miracles de Sainte-Foy de Conques (miracle de l'évasion d'un prisonnier). L'église Ste Cécile d'Albi y avait des droits. (P. de Grèzes, de Castelpers, s'engagea en 1077 à donner tous les ans un mouton). La seigneurie, puis la baronnie, appartient à la famille de Castelpers, puis aux Castelpers-Panat (XIII^e-XV^e s.).

Il ne reste plus sur le rocher taillé que la chapelle pré-romane (abside semi-circulaire à bandes lombardes) dite de Notre-Dame du Roc.

Dans la vallée, se trouvent les bâtiments d'un manoir du XV^e siècle, très restauré au XIX^e siècle, qui appartient à la famille Vergnes (hommes politiques ; intendant militaire, ingénieur, etc...).

La Bastide (jadis la Bastide de la Emardia, XIII^e siècle) : Aymeric de Castelpers en vendit un quart à Bonnecombe en 1268.

La Borie : Passage d'une vieille route romaine (strada, XIV^e s.).

La Calmésie : Village à l'extrémité du promontoire de Miramont dominant le confluent du Viaur et du Giffou. Dans les environs, traces de fortifications, débris gallo-romains (cinq meules de grès ont été incorporées dans un mur). Tradition d'une ancienne ville appelée Pontoise.

La Miqualie : Grotte à silex explorée en 1964.

Le Batut : Louis de Gisclard seigneur (1630).

Rouquayrol : Territoire ou fazenda partagé en 1241 entre Bonnecombe et le Monastère. La chapelle fut anciennement dédiée à Ste Tarcisse, puis à Notre-Dame (pèlerinage depuis le XVII^e siècle au moins). Belle église avec rétable et statue de la Vierge du XVII^e siècle. Il y avait un service paroissial en cas d'urgence, bien que Notre-Dame de Rouquayrol soit unie à St-Just. Le territoire desservi comprenait : Naugens, Rouet, La Cantardie, La Fabrie, Le Serayet, etc...

Serayet ou le Serayet (ou Cerayguet) : Ateliers de potiers attestés depuis le XVI^e siècle, disparus vers 1900 (ruines d'un four). Les potiers s'appelaient : Jean Maffre (milieu XVI^e s.), Gabriel Enjalran ou Antoine Raffanel (1667).

TAURIAAC DE NAUCELLE

Prieuré de St Jean-Baptiste, commanderie de l'Hôpital de St Jean de Jérusalem rattachée à celle de Canabières (commune de Salles-Curan), XIII^e s.

Environs

Cabrespines : Lieu déjà cité en 1240 (archives de Bonnecombe). En 1557, A. d'Alary, seigneur de Tanus, était coseigneur de Cabrespines.

Lacan : Biens de l'Hôpital de Tauriac.

Le Cros : Mas et village, sur le chemin de la Motte à Tanus, vendus à Bonnecombe par P. de Montequieu en 1246.

Mamajou : Cavité de dix mètres de profondeur explorée en 1860.

Pont de Tanus : Pont pour la route de Rodez à Albi. Auberge au début du XVII^e siècle (1625).

St Martial de Contensou : Eglise annexe de Tauriac, reconstruite après 1328. Chœur roman. Le village a bénéficié du passage des chemins de Rodez à Albi par le Pont de Tanus et le Pont de Thuriès (un peu en aval, disparu).

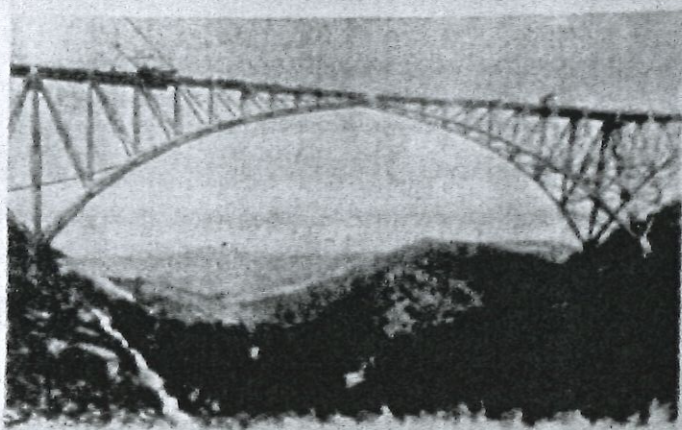
Teillet : Ancienne paroisse de l'évêché de Rodez et du district de Naucelle, aujourd'hui dans le Tarn. Eglise de style gothique, construite au siècle dernier (1840). La précédente église avait entièrement brûlé en 1726 et fut refaite la même année. Le chapitre de Rodez et Bonnecombe se partageaient les dîmes (1308).

Viaduc du Viaur : Oeuvre de l'ingénieur albigeois Bodin reliant les départements du Tarn et de l'Aveyron et portant la voie ferrée de Rodez à Carmaux. La première pierre fut posée en 1895. Il fut inauguré le 5 octobre 1902 par Emile Maruéjols, aveyronnais, alors ministre des transports et des travaux publics (460 m. de long, arche centrale de 220 m.).

Jean DELMAS,

Directeur des services d'archives
de l'Aveyron

Prochaine monographie de Connaissance du Rouergue :
Le canton de Peyreleau.



Tanus (Tarn) - Le Viaur et le Viaduc

(Archives dép.)

Les CRANSAC de TAURIAC

L'histoire de la branche dite de TAURIAC s'organise au départ autour de **Jean CRANSAC de PUTAC** et de son épouse **Jeanne JEAN** qui vivent sous le règne de Louis XIV. Leur mariage doit dater des années 1670, et leur naissance des années 1640-1650. Pas étonnant avec cela que le fils aîné de toute leur descendance jusqu'à nos jours portera le prénom de **Jean**.

A confirmer prochainement mais il semble très vraisemblable qu'ils soient tous les deux les ancêtres de la branche de **CAMJAC (le Fraysse)** par le mariage de l'un de leur fils **FRANCOIS** avec **Cécile LACOMBE** du dit lieu.

Par ailleurs cette branche dite de CAMJAC est la seule à avoir été répertoriée par les **MORMONS**. Elle s'éteindra en 1964 avec la disparition de son dernier représentant Adrien Auguste à **FLAVIN**.

Le fils aîné de Jean et Jeanne JEAN épousera en 1696, Marie **FARRAN de la GREZE** et ils auront deux fils. Le cadet **André** verra sa descendance subsister jusqu'à la fin du XIX Siècle à TAURIAC ou son dernier représentant disparaîtra sans descendant en 1894.

L'aîné quant à lui ira chercher son épouse au **MAS NAU** commune voisine de **NAUCELLE**

en la personne de **Marie FOUILLADE**. Aujourd'hui en ce même lieu demeure des descendants de cette famille qui s'unira plusieurs fois aux CRANSAC.

A leur tour ils auront deux enfants **Anne et Bernard** ainsi prénommé en hommage à son parrain frère aîné de sa mère.

Cette entorse à la tradition familiale ne devait pas lui porter chance, puisqu'à peine marié à **Marguerite BARRES** et père de 3 jeunes enfants il devait mourir à moins de trente ans.

Leur fils aîné Jean donc retour à la tradition familiale, franchira la vallée du **VIAUR** pour aller trouver épouse à la paroisse du **TEILLET** commune de **PAMPELONNE** aujourd'hui **TARN** mais faisant jadis partie du diocèse de **RODEZ** en la personne de **Thérèse MANHE**.

Sous la révolution française leur cadet **FRANCOIS** soldat de l'Empire mourra devant **ROME**.

Les deux branches principales des deux branches de TAURIAC remonte à **1830** année qui voit le mariage du cadet **Antoine** avec Marie Anne **MALPHETTE de SENICAN**.

Ils sont les ancêtres des CRANSAC qui vivent toujours sur la même terre depuis cette époque et qui est représentée par **André** et ses trois fils et leurs descendants **Jean Luc**, **Bernard** et **François**.

Bravo et félicitations à André pour avoir maintenu les traditions qui se perpétuent depuis plusieurs siècles dans notre famille.

L'un des frères aîné d'Antoine, **Jean Baptiste** sera le père de mon arrière grand père prénommé **Cyprien** car l'aîné était un Jean Baptiste et décédera sans enfant en 1914 laissant à mon arrière grand père l'ai né de ses neveux de poursuivre la descendance.

Cyprien sera le dernier des **CRANSAC** à vivre et être inhumé à **SAINT MARTIAL** commune de TAURIAC.

De son union avec **Anne VIALETTE** sa lointaine cousine par la famille **FOUILLADE** ils auront deux fils mon arrière grand père et son frère Antoine. Tous deux préféreront après leurs études quitter définitivement la campagne pour la ville de **RODEZ** ou l'aîné exercera la profession de banquier à la banque **CAYLA** puis banque **MAJOREL**, aujourd'hui disparue, le second celle d'huissier de justice.

La première guerre mondiale sera terrible pour notre famille. Mon grand père Jean a 20ans en 1910 lorsqu'il part faire ses quatre ans de service militaire. Alors que l'heure de la démobilisation approche et qu'il va pouvoir épouser sa cousine bien aimé la guerre éclate.

Il sera blessé par un tir d'obus délivré et fait prisonnier par les allemands et envoyé en captivité **Allemagne**.

Il ne devait revoir sa famille qu'en 1919.

Entre temps sa mère **Louise DRUILHE** ses sœurs Louise et Marcelle et Caroline la fiancée bien aimée ont disparu emportées par la **grippe espagnole** contracté, à chaque cérémonie d'enterrement comme ma grand tante Madeleine CRANSAC sa sœur devait me le raconter plus tard.

Antoine son oncle et les deux filles de ce dernier ainsi que de nombreux parents du coté maternel les **DRUILHE** devaient également disparaître dans la tourmente de la guerre.

Cet homme meurtri par la guerre allait connaître un second drame avec la disparition à 34 ans de sa jeune épouse **Marie BOUSQUET** qu'il avait épousé à son retour de captivité. Elle était la fille ai née du propriétaire de l'hôtel du Clocher à RODEZ.

De cet union sont nés mon père et son frère Bernard qui avait trois ans au décès de sa mère. Jean CRANSAC ne se remettra jamais de tous ces drames qui avaient jalonnés sa vie et disparut renversé par un véhicule qui roulait à vive allure, après une très longue hospitalisation de plus d'un an en 1969.

Aujourd'hui avec mon père et son frère et ses deux fils nous incarnons cette branche de TAURIAC. Mon père a quitté l'Aveyron au début des années soixante après son union avec une ravissante niçoise Hermance NOUVEL dont les parents s'étaient égarés en Aveyron

A mon tour avec la bienveillante complicité de mon épouse Chantal, épousé en la cathédrale de RODEZ ce qui me valut les foudres de ma belle famille, j'ai maintenu la tradition en prénommant mes fils **Jean Baptiste** et **Antoine** et ma fille ai née **Marie** comte tenu de la grande dévotion mariale de notre famille.

2005 verra une nouvelle génération éclore avec le mariage de **Caroline** CRANSAC l'unique petite fille de Bernard mon oncle.

Par contre de nombreux Cransac ont été répertoriés sur le CD ROM de Cabanès. Il s'agit de branches éteintes au moins sous le nom de Cransac. Pour la situation géographique, cela fait partie d'une même zone Naucelle-Tauriac-Camjac. Affaire à suivre.....

Je me permets une petite digression sur la grippe Espagnole. Il s'agit du plus grand « holocauste médical » de l'histoire, qui a sévi et amplifié les dégâts en vies humaines de la guerre 1914-1918. Elle a connu plusieurs phases, été, puis automne 1918, puis janvier 1919, phase la plus sensible en Aveyron.

C'était une véritable pandémie mondiale, ou en 3 jours, les gens mourraient, et c'était plutôt des jeunes de 20 à 40 ans.

Selon les sources, elle a causé entre 20 et 50 millions de morts, avec un consensus pour les historiens autour de 30 Millions, beaucoup plus que la guerre, mais cela n'a rien à voir et cela s'ajoute, pour une véritable hécatombe au total pour les jeunes générations.

408 180 morts ont été recensés en France, 25% de la population française et 50% de la population mondiale ont été infectés

SI VOUS AVEZ ENTENDU PARLER D'AUTRES CRANSAC MORTS DE LA GRIPPE ESPAGNOLE, MERCI DE NOUS LE SIGNALER

La Généalogie

C'est une saine occupation,
De rechercher, avec passion
Les descendants de la lignée
Par qui tous , nous sommes bien nés

Il nous semble à tous redonner
Une certaine vie passée
Nous y portons tant d'intérêt
Que tout, pour nous est nouveauté

Découvertes inattendues,
Un prince ou alors un pendu...
Qui conduit à approfondir,
L'esprit curieux qui nous attire

Vers ce passé très très ancien
Ou nos racines sont ancrées
Quel témoignage de vérité
Dans ces recherches nous est donné.

Il est pour nous vraiment grisant
Et nous y passons du bon temps
Lorsque nous allons sur les lieux,
Ou nos anciens vivaient heureux ou malheureux ?

Ils travaillaient vraiment beaucoup
Mais dans la joie et avec goût
Le temps pour eux ne comptait pas
Car le travail n'attendait pas.

L'agriculteur toujours aux champs,
Qu'il fasse froid ou bien beau temps
Semait, plantait ou récoltait, de quoi nourrir très sainement
Famille et leurs nombreux enfants

On gardait bien sur les anciens,
Qui partageaient le pain, le vin,
S'occupant comme ils pouvaient
De la maison , du poulailler

Que d'émotions nous éprouvons,
Devant de très vieux documents
Dont les feuillets résistent au temps
Qui relatent les faits d'antan, c'est émouvant...

Nous essayons d'y déchiffrer,
Une écriture parfois tremblée, ou effacée
Qui nous permettrait d'avancer,
Dans les recherches souhaitées

Lorsque l'on a un tel désir,
De ses anciens redécouvrir,
Il faut feuilleter des grimoires
Qui nous racontent leurs histoires

Toujours l'on veut aller plus loin,
Ecrire la vie de nos anciens
Pour que les jeunes générations,
Profitent bien de nos passions

Et s'intéressent à nous aussi,
Comme nous le faisons aujourd'hui
En mettant à nu le passé
Pour l'histoire reconstituer, dans la tradition, le respect.

Notre façon de leur prouver
Que nous avons bien le souci
De ne pas les mettre dans l'oubli
Pour la vie....

Nous nous rendons au cimetière,
Sur leur tombe faire une prière,
Et leur dire toute l'affection,
Qu'en ce lieu pour eux nous avons.

La famille est un lien puissant,
Et son étude nous apprend,
A ne pas être des ingrats,
Pour qui le temps ne compte pas.

Les yeux fixés, de longs moments
Sur écrans recueils et documents
Nous essayons de déchiffrer
Ces ancêtres tant recherchés

Et c'est travail de longue haleine
Sans penser à ménager sa peine
Ou toute aide est bienvenue
D'autres généalogistes connus ou inconnus

**Avec a la clé le bonheur, d'avoir trouvé
Après beaucoup, beaucoup d'heures passées**

DIVERS BREVES

L'événement à venir de 2005, sera le **Rassemblement et Assemblée Générale de la Toussaint**, que nous souhaiterions aussi important que celui de Lédergues, mais cela dépend de vous. Entre temps, deux rassemblements se sont déroulés et ont connu un bon succès à Laguiole en Septembre 2002 et au Viaduc du Viaur, à Pâques 2003.

Nous avons très tôt arrêté la date pour que vous puissiez vous organiser et nous aider.

Cela nécessitera la mobilisation de tous, pour que chacun en particulier les responsables de branche, mais aussi l'ensemble de nos adhérents sollicite ses proches y compris non adhérents et les incite à venir nombreux participer à cette journée.

Nous comptons sur vous **pour répondre massivement et rapidement** (en même temps que la cotisation 2005) grâce au bulletin jaune joint, pour avoir une idée de la participation, et retenir définitivement le lieu. Toutes les suggestions sont bonnes. Merci

Nous souhaitons envoyer à chacun des adhérents son **arbre généalogique ascendant avec la gazette de Juin**, et éditer les **arbres généalogiques complets pour ceux qui viendront à l'AG de Toussaint**. J'ai adressé des demandes de compléments sur les contemporains à certains, et qui ne me sont pas toutes revenues. **Merci de compléter, pour que vous puissiez avoir alors l'arbre le plus complet possible.**

Les évènements familiaux de 2004 :

Naissance de le 5 janvier 204 de **Martin Fouillet**, fils de Valérie, et petit fils de Raymonde Cransac d'Albi. Félicitations

Décès à Rodez le 15 Août de **Simone Gasc**, née Cransac à l'âge de 95 ans *

Décès à la mi Septembre de **M. Gilhodes**, beau père de Yolande Gilhodes-Cransac de Sébazac à l'âge de 81 ans

Toutes nos condoléances pour ces décès.

Naissance le 10-12-2004 de **Mathilde COUZINIE**, arrière petite fille de René Cransac de Toulouse notre trésorier. Félicitations

Toutes nos excuses pour les évènements que nous n'aurions pas cités, c'est tout simplement parce que nous ne l'avons pas su. **ALORS, DE GRACE, ECRIVEZ NOUS** (ou téléphone ou mail)

Enfin toutes nos félicitations à Jacques notre Président, qui a été promu chevalier de la légion d'honneur, décoration qui lui a été remise par M. Hervé Gaymard alors ministre de l'agriculture et désormais ministre de l'économie et des finances

Je suis sûr que parmi vous tous, il y en a qui ont envie d'écrire, ou au moins de nous faire connaître des évènements anciens qui se sont passés dans leur branche

La gazette est ouverte à tous, tant pour sa lecture que pour l'écriture. Alors n'hésitez pas.

En particulier de nombreux Cransac ont péri (une vingtaine d'après des sites internet) ou été blessés durant la guerre 14-18, ou 39-45. Nous comptons écrire un sujet dans la prochaine gazette. **Alors, nous comptons sur vous.**

Dans chacune des branches, les « anciens » savent qui est mort, qui a été blessé, qui a été prisonnier, OU et QUAND, merci de nous signaler tous ces faits, cela nous permettra de leur rendre hommage, et de le faire savoir aux jeunes générations.

Adresse RFC

210 passage de Calcomier
12000 RODEZ

E-Mail :

secrétaire : Yves :05 65 42 18 86
:06 87 36 25 37

RFC :Pour nous contacter

Président : Jacques : 01 43 21 50 14
06 12 48 73 71

vice président: J. Claude :01 45 74 87 88
:Daniel :01 43 45 13 65

Trésorier : René : 05 61 59 04 55
: 06 75 81 22 34

